

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2594 - MARDI 26 AVRIL 2016

SELON DES ONG

La démocratie mise à rude épreuve au Katanga

Pour ces organisations de la société civile, la situation qui prévaut dans cette partie de la République remet en cause les acquis démocratiques et laisse planer des doutes quant à la perspective de l'organisation des élections transparentes, justes, équitables et apaisées dans les délais constitutionnels. Elles se disent vivement préoccupées par les « dérives dictatoriales » observées ces dernières heures dans cette province avec, à la clé, des échauffourées ayant caractérisé la commémoration de la date du 24 avril 1990 consacrant le pluralisme politique en RDC.

Ces ONG signataires recommandent à toutes les institutions du pays, eu égard à la situation telle que décrite ainsi qu'au vu du climat délétère et d'intolérance qui a élu domicile dans cette partie du pays, de respecter et de faire respecter toutes les dispositions de la Constitution étant donné que cette dernière consacre le multipartisme politique comme socle de la démocratie.

Page 12



La place de la poste à Lubumbashi

BELTEXCO

Fermeture de quelques dépôts à Kinshasa



Le ministre de la Santé publique contrôle la qualité de tous les produits Beltexco

Accompagné des inspecteurs du ministère de la Santé publique et ceux de la police, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a effectué une visite impromptue dans les entrepôts de Beltexco, une entreprise spécialisée dans la commercialisation des produits alimentaires et autres située dans la commune de Limete. Quelle n'a pas été sa surprise de voir que cette firme commercialise des produits alimentaires qui, pour les uns, arrivent à la date de péremption, d'autres sont carrément expirés.

Sur le champ, le ministre a ordonné que les entrepôts de cette firme qui contiennent des produits qui sont sur le point d'être expirés et ceux déjà périmés soient scellés. La visite à Beltexco ouvre la voie à d'autres dans les industries commerciales, cela entre dans le cadre d'une campagne d'assainissement des produits alimentaires.

Page 13

REDDY AMISI

« Il n'y avait pas une période brillante dans Viva-la-Musica, mais plusieurs »

Encore tout en émoi, le 25 avril en fin de matinée, Reddy Amisi, le célèbre chanteur compté parmi l'un des ex-lieutenants de Viva la Musica, est revenu sur l'épopée de ce groupe musical. Dans l'interview exclusive, la toute première, qu'il a daigné accorder aux Dépêches de Brazzaville depuis l'annonce du décès inopiné de Papa Wemba, il revient sur ses souvenirs et livre ses impressions sur le personnage illustre qui l'a à jamais marqué.

Il présente celui qu'il a toujours considéré comme son mentor comme quelqu'un de non conflictuel qui militait pour l'émergence des jeunes talents. À travers ses chansons, dit-il, Papa Wemba était différent et présentait ses chansons différemment par rapport aux autres. Sa dernière rencontre avec l'illustre disparu remonte il y a quelques mois en Europe alors qu'il s'y trouvait pour les soins.

Page 14



SANTÉ

Risque imminent de l'épidémie de fièvre jaune en RDC

La RDC court un risque élevé d'épidémie de fièvre jaune parce que cette maladie sévit depuis décembre de l'année dernière en Angola. Compte tenu de flux migratoires entre les deux pays, la RDC a déjà enregistré des cas de fièvre jaune dans la province du Kongo central en provenance de l'Angola. Des indices de risque attestent, selon des sources, qu'il y a une forte densité du vecteur au niveau du Kongo central avec des risques élevés pour les cas de transmission de fièvre jaune au niveau de cette province.

Afin de parer à toute éventualité, la RDC demande à ce jour, par le biais du ministre de la Santé, l'appui de l'OMS et de tous les partenaires pour organiser la vaccination préventive dans les zones de santé concernées ainsi que dans les villes à risque.

Page 13

ÉDITORIAL

Union

Il est bien évident que la désignation de Clément Mouamba comme Premier ministre du premier gouvernement de la Nouvelle République constitue un signal fort pour le peuple congolais et, de façon plus générale, pour la communauté internationale. Il signifie en effet clairement que le quinquennat qui débute sera celui de l'ouverture, du dialogue, de l'échange et donc de la démocratie au sens le plus large du terme.

Faisons par conséquent un pas de plus dans l'anticipation en écrivant ce qui suit :

1. En bonne logique, étant donné les risques politiques personnels pris par le Premier ministre lors de la concertation nationale de Sibiti, le gouvernement qu'il proposera dans les prochains jours au président de la République sera un gouvernement d'ouverture, probablement même d'union.

2. Il faut s'attendre, de ce fait, à ce que figurent dans la nouvelle équipe, au côté des ministres et secrétaires d'Etat issus de la majorité présidentielle, des personnalités qui ont joué le jeu de la démocratie sans pour autant se réclamer du Parti congolais du travail ou de ses alliés.

3. Si tel est bien le cas, nous assisterons dans les prochains mois à une redistribution complète des cartes sur la table du jeu politique congolais avec, d'un côté, une majorité parlementaire qui devra s'ouvrir largement et, de l'autre, une opposition qui devra enfin se structurer pour devenir crédible.

4. Dès lors que les trois points énoncés ci-dessus s'avèreraient justes l'étape suivante du processus institutionnel engagé avec l'adoption de la nouvelle Constitution, c'est-à-dire les élections législatives et sénatoriales, devrait être retardée, ne serait-ce que pour permettre la clarification des positions.

5. Et cette clarification pourrait, toujours en bonne logique, entraîner la remise en ordre de la majorité présidentielle elle-même grâce à la modernisation de sa principale composante, le Parti congolais du travail, qui va devoir prendre l'exacte mesure des transformations en cours dans la société congolaise s'il veut conserver sa place sur l'échiquier politique.

Les Dépêches de Brazzaville

Clément Mouamba : «Le gouvernement que je vais conduire devra faire preuve de loyauté, d'exemplarité et de responsabilité»

Le Premier ministre s'exprimait ainsi devant la presse nationale qui l'interrogeait au lendemain de sa nomination par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 23 avril.

«Monsieur le président de la République, son excellence Denis Sassou N'Guesso, vient de me nommer, ce 23 avril, Premier ministre, chef du gouvernement de la République du Congo.

Elevé à un niveau aussi haut de responsabilité, je saisis cette occasion pour exprimer au Chef de l'Etat ma profonde gratitude et lui dire solennellement « Merci » pour sa grande marque de confiance qui exige de ma part une ferme loyauté à son égard. Je mesure l'importance et la délicatesse de ma nouvelle charge en cette période de morosité économique, somme toute maîtrisable.

Le président de la République, lors de sa prestation de serment le 16 avril 2016 a dit en substance que le quinquennat sera celui de l'économie et si nous l'avons bien compris, c'est pour atteindre au mieux le « tout-social » qui est une demande pressante et légitime des Congolais et Congolaises dans leur diversité.

Devenu chef du gouvernement, la feuille de route ainsi formulée ne souffre d'aucune ambiguïté. Le gouvernement sera donc appelé à appliquer cette feuille de route avec lucidité, efficacité et détermination afin de relever les défis cruciaux de la marche du Congo vers son développement inclusif et irréversible.

Le président de la République a aussi annoncé la rupture saluée par tout le monde. Cette rupture exige aussi que nous nous fassions violence par rapport à nos certitudes, nos habitudes et nos pratiques considérées

comme obsolètes, et tant décriées. Cette invite, voire cette directive concerne tout naturellement le Premier ministre que je suis, tous les membres du gouvernement, mais aussi chaque citoyen quel que soit son statut social, dès lors qu'on rêve tous d'un Congo toujours à la pointe du progrès pour l'atteinte du bien commun et d'un niveau de vie décent et digne pour chacun de nous.

Ce gouvernement que je vais conduire et qui devra faire preuve de loyauté, d'exemplarité et de responsabilité parce que, tenu de rendre compte de ses résultats, de ses actions périodiquement et dans la transparence, ne fera pas l'économie de son temps.

Mon gouvernement imprimera la cadence qu'appellent les enjeux en cause. Il doit donner le ton et fera la manœuvre pour impulser cette rupture ordonnée et résolument tournée vers le succès et la conquête laborieuse des acquis économiques et socio-mesurables, palpables et profitables à tous sans exclusive.

Nous avons l'obligation des résultats, ce qui impliquera un grand dévouement, une forte implication de soi, à un savoir-faire éprouvé en vue de la mise en œuvre des politiques judicieuses adaptées au monde exigeant de notre temps.

Le Congo a des atouts immenses que nous saurons valoriser et des talents qui ne demandent qu'à être mobilisés.

Nous irons chercher partout ces patriotes, ces compétences, ces jeunes, ces femmes et ces

hommes capables de transformer l'essai de ce développement salutaire que nous appelons de tous nos vœux. Le lancinant problème du chômage, surtout des jeunes, connaîtra un traitement particulier.

Entre-autres mesures fortes que nous mettrons en place pour juguler progressivement ce fléau, la validation de tout projet économique d'envergure obéira prioritairement à sa capacité de générer des emplois durables et significatifs.

Sous l'autorité du Président, nous veillerons à ce que la paix soit notre crédo de tous les jours et ferons en sorte que tous les actes du gouvernement concourent à consolider l'unité nationale, à assurer et à apaiser tous les Congolais dont je ne doute pas de l'amour qu'ils ont eu pour leur patrie qui doit être prospère, donc attractive, paisible, solidaire, respectée et respectable.

L'heure de l'action prédictive a sonné pour que nous allions avec dévouement plus loin ensemble. Le gouvernement gardera l'initiative à la hauteur de ses moyens pour ne pas subir les événements ou les situations à sa portée. En toute circonstance, réagir c'est bien, mais agir c'est mieux !

Mon propos de ce jour met fin à un préliminaire. L'essentiel de notre action vous sera révélé dans la déclaration de politique générale que le gouvernement, au grand complet, aura l'honneur de vous présenter devant l'Assemblée nationale dans les tout prochains jours.»

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-
gnet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARIS

Réaction du CDPAT à la nomination du Premier ministre

CDPAT a pris connaissance du décret présidentiel nommant Clément Mouamba au poste de Premier ministre et chef du gouvernement le 23 avril. « Un choix cohérent » s'est exprimé, depuis Paris, Williams John Bongho, président de la plateforme associative congolaise, qui a adressé ses félicitations et ses meilleurs vœux de succès au haut cadre de la Banque des Etats de l'Afrique centrale.

Le Congo D'abord, le Peuple Avant Tout, en sigle CDPAT, a accueilli avec satisfaction le décret présidentiel portant nomination de Clément Mouamba à la primature du gouvernement congolais. « *Le président de la République Denis Sassou N'Gusso, vient de matérialiser sa volonté d'inscrire le pays dans une nouvelle gouvernance et de donner du sens aux transformations politiques que d'aucuns qualifient de rupture* », a confié William Bongho en saluant la cohérence et la constance du premier président de la Nouvelle République.



Williams John Bongho / Crédit photo Rodrigue Fila

En substance, CDPAT entend accompagner les réformes nécessaires attendues par tout un peuple. « *C'est un choix cohérent au regard de la déclinaison du projet de société promis par le chef de l'Etat. A travers cette nomination, le président réaffirme son engagement d'impulser une nouvelle dynamique*

pour relever les défis économiques, creuset du progrès pour tous et gage de l'espérance de la jeunesse... ».

Quelques heures précédant la nomination du premier ministre, CDPAT avait réuni à Paris les cadres de son organisation pour faire un point sur l'actualité sociopolitique au Congo. Les échanges ont porté sur le nécessaire engagement des citoyens au cœur de l'activité publique et la nécessité pour le mouvement de s'inscrire dans le cadre d'un volontarisme citoyen en faveur de la Nouvelle République.

Cette rencontre a été l'occasion de dresser le bilan de la campagne et de saluer « l'audace réformatrice de Denis Sassou N'Gusso » à travers les dernières séquences politiques, depuis les consultations nationales jusqu'à son élection à la tête de la magistrature suprême.

Marie Alfred Ngoma

GENRE

Les femmes des dix départements du Congo saluent la nomination de Véronique Okoumou

Nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en Côte-d'Ivoire, Mme Véronique Okoumou a été honorée le 25 avril à Brazzaville par les femmes des dix départements du Congo.

Ancienne conseillère du chef de l'Etat chargée des questions du genre et de la promotion de la femme, Véronique Okoumou est actuellement la présidente de l'association Synergie des femmes des Plateaux.

Le porte-parole de cette organisation, Mireille Opa, à qui revenait la charge de lire le discours de circonstance, a indiqué qu'en « *ces temps où la parité est à l'ordre du jour dans notre pays, cette nomination nous paraît comme un signal qui nous conforte dans l'effectivité de la mise en œuvre de la nouvelle Constitution qui consacre la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives* », a-t-elle déclaré.

Mireille Opa a rappelé, en outre, que Véronique Okoumou a



Véronique Okoumou

œuvré pour la mise en place des plateformes des associations féminines de développement dans les départements du Pool, du Kouilou, de la Lékoumou, de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest, de la Bouenza et du Niari. C'est ainsi que les femmes desdits départements ont partagé un repas à son honneur le 25 avril à Brazzaville.

« *Elle a toujours privilégié*

le partenariat et le renforcement des capacités des membres de ces associations par des colloques et des séminaires-ateliers. En outre, des institutions et ONG de développement du Sénégal, du Maroc et de la Côte-d'Ivoire ont noué, par son intermédiaire, des partenariats avec des associations des femmes des dix départements du Congo », a expliqué

Mireille Opa.

Interrogée par la presse, Véronique Okoumou s'est dite honorée par la présence des femmes desdits départements à cette cérémonie. « *Je suis contente de l'enthousiasme qui caractérise les femmes pour mon élévation à ce poste. Je leur reste reconnaissante pour cette marque de solidarité* », a-t-elle déclaré.

Roger Ngombé

FONDS VERT

Des partenaires financiers invités à soutenir les efforts du Congo en faveur de l'environnement

A l'issue des travaux d'un atelier sur le lancement officiel du Fonds vert climat au Congo, les 22 et 23 avril à Brazzaville, d'importants projets sur l'atténuation et l'adaptation climatiques ont été validés. En raison de multiples efforts déployés par l'Etat congolais, estiment les participants, le pays doit pouvoir accéder à la finance climatique.



Les participants aux travaux de l'atelier

Signataire de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la République du Congo a beaucoup œuvré en faveur de l'environnement et de l'atténuation climatique. Le pays est situé au cœur du bassin du Congo, la deuxième réserve forestière de l'humanité. L'objet de l'atelier de Brazzaville, d'après le président local du Fonds vert pour le climat Congo, Jean-Frédérique Andea Vidalie, vise le lancement des activités du processus et la validation des projets éligibles au fonds vert pour le climat.

Le financement de la lutte contre le changement climatique a été une étape importante ayant permis l'accord historique sur le climat lors de la Cop21 à Paris en décembre dernier. Les pays développés, principaux pollueurs de notre planète, se sont alors engagés envers les pays du sud dans le cadre du Fonds vert créé en 2009, à mobiliser 100 milliards de dollars par an à partir de 2020, pour financer des programmes visant l'atténuation climatique et les économies alternatives.

Plusieurs cadres congolais des ministères du Tourisme et de l'environnement, des Finances et du budget, de l'Economie forestière et du développement durable, ainsi que des acteurs privés ayant pris part aux travaux de l'atelier, se sont accordés sur des projets fédérateurs en fonction des critères d'éligibilité et des mécanismes du Fonds vert pour le climat. « *Nous avons manqué beaucoup de rendez-vous dans le passé.*



Nous allons tout faire pour au moins accéder cette fois à la finance climatique », a insisté Jean-Frédérique Andea Vidalie. Les acteurs climatiques congolais ont adopté, à cet effet, 13 grands projets en faveur de l'atténuation et 4 autres en faveur de l'adaptation. La prochaine étape, explique Jean-Frédérique Andea Vidalie, consiste à soumettre à l'expertise du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) tous les 17 projets en vue d'une dernière sélection.

Une démarche que le partenaire onusien approuve sans attendre. « *Pour que les efforts du Congo en faveur d'un environnement mondial soutenable soient poursuivis dans le temps tout en favorisant le développement et la lutte contre la pauvreté* », note Ginette Camara, l'économiste principale du Pnud représentant le coordonnateur résident du Pnud au Congo, « *la contribution des Fonds verts aux financements des activités d'atténuation et d'adaptation au changement climatique est capitale aux côtés des efforts continus du Congo* », plaide Ginette Camara.

En rappel, le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, venait de signer au siège de l'ONU à New York le 22 avril dernier, l'accord sur le climat issu de la COP 21. Le Congo, à l'instar des 170 Etats ayant signé le document, s'engage à militer davantage pour l'environnement afin de contenir le réchauffement global de la terre en deçà de 2°C.

Fiacre Kombo

REPUBLIQUE DU CONGO
MANDAT D'ARRET
 COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
 TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BRAZZAVILLE
 N° 1282 / PR

AU NOM DE LA LOI

NOUS, **André GAKALA OKO**, Magistrat, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville (République du Congo) ;

Vu le dossier de la procédure ;

Vu les articles 29, 55 et 104-6° du Code de procédure pénale ;

Mandons et ordonnons à tout Officier ou agent de la Force Publique de rechercher, d'arrêter et de conduire à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville, en se conformant à la loi, le nommé **BINTSAMOU Frédéric** alias "**Pasteur NTUMI**", poursuivi de :

- 1- Détention illégale des armes et munitions de guerre ;
- 2- Vol ;
- 3- Incendie volontaire d'édifices publics ;
- 4- Incendie volontaire des biens meubles (voitures) ;
- 5- Assassinat ;
- 6- Tentative d'assassinat ;
- 7- Atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Faits prévus et punis par les dispositions des articles : 17 et 31 de l'ordonnance n°24/62 du 16 octobre 1962 fixant le régime des matériels de guerre, des armes et des munitions, 381 alinéa 1^{er} ; 434 alinéa 1^{er} ; 434 alinéa 5, 295, 296, 297, 298, 302, 2, 87 et 89 du code pénal.

Enjoignons au Régisseur de ladite Maison d'arrêt de le recevoir et de le détenir en mandat d'arrêt jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné ;

Requérons tout dépositaire de la Force Publique auquel le présent mandat sera exhibé, de prêter main forte pour son exécution en cas de besoin.

En foi de quoi le présent mandat a été signé et scellé de notre sceau.

Fait au Parquet, le 22 avril 2016

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE,
 André GAKALA OKO
 MAGISTRAT
 Procureur de la République Près
 le Tribunal de Grande Instance
 de Brazzaville



DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Brazzaville, 26/04/2015

– Sous la formule « un partenariat, des actions, des résultats », la Délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo présente aujourd'hui les 10 nouveaux projets sélectionnés lors des deux derniers appels à proposition lancés en Avril 2015. Avec un montant de 5 302 311 millions d'euros (soit environ 3 milliards et demi de FCFA), l'UE réaffirme son rôle de partenaire au développement, et son soutien auprès des organisations de la société civile nationales et internationales.

Matérialisé par une présentation détaillée des projets, cet évènement a la particularité cette année de mettre l'accent sur 9 thématiques ciblant respectivement la lutte contre la torture et la détention arbitraire, la protection des enfants, le suivi des politiques publiques, la lutte contre le VIH-Sida, la santé, la gestion des déchets et la structuration des acteurs des filières agricole et piscicole.

Organisé à l'hôtel Mickaëls de Brazzaville, cette journée de lancement accueillera des représentants des autorités congolaises, les partenaires au développement et les médias. Témoinnant de sa volonté de venir en aide aux populations congolaises, l'UE confirme la vitalité et la diversité de sa coopération avec le Congo, déjà riche d'une quarantaine de projets répartis sur l'ensemble du territoire national.

10 projets, 2 instruments de financement



Financés par la ligne thématique « Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales dans le développement » (OSC-AL) et par l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH), ces projets visent l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables.

Démarrés en début d'année 2016, les activités des projets sélectionnés interviennent sur la majorité du territoire congolais et s'étendent sur des périodes comprises entre deux et quatre ans. Présents lors de la cérémonie, chaque porteur de projet explicitera sa stratégie d'intervention et les raisons de leur choix.

Lancement des nouveaux projets financés par l'UE : Mardi 26 avril 2016 à 9h30, à l'hôtel Le Mickaëls, à Brazzaville.

Contact
 Azaad Manté Chargée de presse et de communication
 Délégation de l'Union Européenne en République du Congo
 Tel: (+242) 05 500 24 00 / azaad.mante@eeas.europa.eu

REPUBLIQUE DU CONGO
MANDAT D'ARRET
 COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
 TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BRAZZAVILLE
 N°1283 / PR

AU NOM DE LA LOI

NOUS, **André GAKALA OKO**, Magistrat, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville (République du Congo) ;

Vu le dossier de la procédure ;

Vu les articles 29, 55 et 104-6° du Code de procédure pénale ;

Mandons et ordonnons à tout Officier ou agent de la Force Publique de rechercher, d'arrêter et de conduire à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville, en se conformant à la loi, le nommé **BINTSAMOU Sylvain Richard** alias "**GOZARDIO**", poursuivi de :

- 1- Détention illégale des armes et munitions de guerre ;
- 2- Vol ;
- 3- Incendie volontaire d'édifices publics ;
- 4- Incendie volontaire des biens meubles (voitures) ;
- 5- Assassinat ;
- 6- Tentative d'assassinat ;
- 7- Atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Faits prévus et punis par les dispositions des articles : 17 et 31 de l'ordonnance n°24/62 du 16 octobre 1962 fixant le régime des matériels de guerre, des armes et des munitions, 381 alinéa 1^{er} ; 434 alinéa 1^{er} ; 434 alinéa 5, 295, 296, 297, 298, 302, 2, 87 et 89 du code pénal.

Enjoignons au Régisseur de ladite Maison d'arrêt de le recevoir et de le détenir en mandat d'arrêt jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné ;



Requérons tout dépositaire de la Force Publique auquel le présent mandat sera exhibé, de prêter main forte pour son exécution en cas de besoin.

En foi de quoi le présent mandat a été signé et scellé de notre sceau.

Fait au Parquet, le 22 avril 2016

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE,
 André GAKALA OKO
 MAGISTRAT
 Procureur de la République Près
 le Tribunal de Grande Instance
 de Brazzaville

REPUBLIQUE DU CONGO
MANDAT D'ARRET
 COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
 TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BRAZZAVILLE
 N°1285 / PR

AU NOM DE LA LOI

NOUS, **André GAKALA OKO**, Magistrat, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville (République du Congo) ;

Vu le dossier de la procédure ;

Vu les articles 29, 55 et 104-6° du Code de procédure pénale ;

Mandons et ordonnons à tout Officier ou agent de la Force Publique de rechercher, d'arrêter et de conduire à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville, en se conformant à la loi, le nommé **MALANDA Elie** alias "**Pasteur Elie**", poursuivi de :

- 1- Détention illégale des armes et munitions de guerre ;
- 2- Vol ;
- 3- Incendie volontaire d'édifices publics ;
- 4- Incendie volontaire des biens meubles (voitures) ;
- 5- Assassinat ;
- 6- Tentative d'assassinat ;
- 7- Atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Faits prévus et punis par les dispositions des articles : 17 et 31 de l'ordonnance n°24/62 du 16 octobre 1962 fixant le régime des matériels de guerre, des armes et des munitions, 381 alinéa 1^{er} ; 434 alinéa 1^{er} ; 434 alinéa 5, 295, 296, 297, 298, 302, 2, 87 et 89 du code pénal.

Enjoignons au Régisseur de ladite Maison d'arrêt de le recevoir et de le détenir en mandat d'arrêt jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné ;

Requérons tout dépositaire de la Force Publique auquel le présent mandat sera exhibé, de prêter main forte pour son exécution en cas de besoin.

En foi de quoi le présent mandat a été signé et scellé de notre sceau.

Fait au Parquet, le 22 avril 2016

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE,
 André GAKALA OKO
 MAGISTRAT
 Procureur de la République Près
 le Tribunal de Grande Instance
 de Brazzaville

HÔPITAL DE BASE DE TALANGAI

De nouvelles poches de sang pour l'Unité de transfusion sanguine

Les membres de la plateforme « Bana Talangai » ont offert le 22 avril un don de sang pour sauver les vies des personnes admises à l'hôpital de base de leur arrondissement, notamment celles dont la survie dépend en partie de cette denrée qui se fait de plus en plus rare dans le pays



Gildas Andzouana entouré de deux membres de l'association, donnant de leur sang

Conformément à la capacité de stockage de l'Unité de transfusion sanguine de l'hôpital de Talangai, seulement trente personnes sur de nombreux membres de Bana Talangai ont participé à cette opération de don de sang gratuit. Le président-coordonnateur de cette plateforme, Gildas Andzouana, a annoncé l'élaboration d'un chronogramme de prélèvement de sang en collaboration avec les responsables de cet hôpital réhabilité après les explosions meurtrières du 4-Mars 2012 à Mpila.

« L'opération peut se poursuivre demain ou après-demain, cela ne dépendra que de leur capacité de stockage. Nos portes sont ouvertes à toute structure sanitaire qui aura besoin de nous. Un hôpital qui a un souci de sang, qu'il ne manque pas de nous contacter; nous sommes-là pour le social », a-t-il déclaré, rappelant que

cette plateforme a répondu à la demande de l'hôpital de Talangai. « Le sang n'est pas comme un antibiotique qui se fabrique » Saluant le geste de la Plateforme « Bana Talangai », le chef de poste de l'Unité de transfusion sanguine de l'hôpital de base de Talangai, Michaël Landou Malela, a rappelé que cela fait suite à la campagne de sensibilisation au don de sang lancée depuis quelques temps. « Vous n'êtes pas sans savoir que le sang est quelque chose que nous ne pouvons pas fabriquer. Donc il est impératif que les Congolais prennent conscience que si nous voulons que les gens qui ont besoin de produits sanguins soient sauvés, il faut absolument que

chacun de nous intègre des habitudes consistant à donner du sang », a-t-il indiqué, précisant que le sang n'est pas comme un antibiotique qui se fabrique. Il a, par ailleurs, lancé un appel aux Congolais afin de prendre conscience de la nécessité de donner régulièrement du sang pour sauver d'autres vies. Si les gens ne viennent pas donner de leur sang, il n'y aura pas, a-t-il insisté, de sang disponible dans les centres de stockage. « Il est très important que nous puissions comprendre cela, parce que les vies des malades ayant besoin de sang en dépendent », a conclu Michaël Landou Malela.

Parfait Wilfried Douniama

MAKÉLÉKÉLÉ

Le député François Loussakou remet du matériel de bureau à la mairie

L'élu de la première circonscription électorale de Makélékélé, François Loussakou a remis le 25 avril au maire de cet arrondissement, Maurice Maurel Kiwounzou un échantillon de matériel de bureau composé d'une vingtaine de chaises et de trois placards.

Ce don fait suite à la destruction du siège de cette mairie lors des attaques des quartiers sud de Brazzaville le 4 avril dernier par les Ninjas Nsiloulous du pasteur Ntumi.

« Je suis allé à la mairie en qualité de député, mais aussi parce que pendant douze ans, j'ai été le collaborateur du maire actuel. J'ai été son directeur de cabinet. J'ai été très sensible de voir là où pendant douze ans j'ai exercé mes activités se carboniser. Je ne pouvais pas rester indifférent à cela et faire autrement que de donner à mes amis, collègues quelque chose pour être au service de l'administration », a déclaré François Loussakou.

Réceptionnant ce don, l'administrateur-maire de Makélékélé, Maurice Maurel Kiwounzou, n'a pas manqué de remercier son ancien collaborateur devenu député pour ce geste, tout en l'invitant à faire davantage pour le bien et l'avenir de ce patrimoine qui existe depuis 1959 et qui a été malheureusement détruit par les citoyens de mauvaise foi, a-t-il indiqué.

« Ce que vous nous apportez aujourd'hui est très significatif. Je vous félicite pour ce geste que vous venez de faire et la mairie vous en sera reconnaissante », a souligné pour sa part l'administrateur-maire de Makélékélé.

Après la mairie, François Loussakou s'est ensuite rendu au Centre de santé intégré (CSI) du quartier Ngassa Mayoma où s'effectuent les travaux de réhabilitation des câbles électriques, avant de visiter le siège du comité de quartier construit par l'ONG Gret avec son concours personnel. Rappelons que ce siège est le deuxième de cet arrondissement construit avec le concours du député Loussakou après celui du quartier château d'eau.

Jean Jacques Koubemba

FORMATION QUALIFIANTE

150 jeunes brazzavillois formés en hôtellerie et restauration

Le président de la Fondation perspectives d'avenir (FPA), initiatrice de la formation, Denis Christel Sassou N'Guesso, a présidé le 21 avril, à l'hôtel de la Concorde de Kintélé, la cérémonie de remise de diplômes, de dégustation et de démonstration des prestations des apprenants

Lancée le 1er avril dernier à l'initiative de 150 jeunes issus des milieux défavorisés et des familles démunies, la formation initiale et qualifiante dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration vient de s'achever. En effet, les apprenants ont été formés pendant près d'un mois dans les métiers de l'accueil et de la réception, de l'hébergement, des services de la restauration, de la cuisine et de la boulangerie. Cette première phase de la formation a concerné la théorie et la pratique, et a permis aux participants de visiter quelques hôtels et restaurants les plus importants de la place. « C'est avec un immense plaisir que nous tenons à remercier d'abord le président de la FPA et son équipe pour les efforts déployés afin de garantir une bonne formation et assurer un avenir prospère pour nous, jeunesse congolaise. C'est également avec amour et gratitude que nous bénéficions de cette formation en hôtellerie », se sont félicités les apprenants.

Pour le directeur exécutif de la FPA, Abraham Roch Okoko Es-

seau, la première expérience a été très riche en enseignement pour les différentes parties. Avec cette formation dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, la FPA apporte, a-t-il rappelé, sa contribution à la réalisation du programme du président de la République nouvellement élu. « La fondation apporte ainsi sa pierre à la réalisation de ce programme et à l'enrichissement du partenariat public-privé dans notre pays. Elle contribue surtout, à sa manière, à renforcer la stabilité dans notre pays, car une jeunesse qualifiée et formée est à même de se prendre en charge et de mieux résister aux tentatives d'instrumentalisation et de manipulation », a commenté Abraham Roch Okoko.

Les 150 apprenants ont été sélectionnés sur une liste de plus de 2 000 postulants. Ce qui montre, selon les organisateurs, que le besoin en formation qualifiante est immense. D'où le souhait de l'étendre dans les prochains jours à Pointe-Noire où de nombreux jeunes sont sans qualification, car les problèmes rencontrés dans les deux grandes villes du Congo dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration sont les mêmes. « La fondation tiendra un registre qui permettra aux hôtels, aux ambassades et aux grandes entreprises, lorsqu'ils seront à la recherche des jeunes pour travailler dans ces domaines, de pouvoir trouver une expertise



Les officiels posant avec les apprenants en hébergement

déjà préparée. Le travail de la fondation consiste justement à les accompagner dans l'insertion professionnelle. A la fondation nous formons et accompagnons aussi les jeunes vers l'emploi », a conclu le directeur exécutif de la FPA.

Le Sénégal disposé à accompagner la FPA

La cérémonie de clôture de la formation initiale et qualifiante dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration s'est déroulée en présence des ambassadeurs du Venezuela, Norma Borges Rengifo, de la République démocratique du Congo, Christophe Muzungu, et du Sénégal, Batouré Kane Niang, ainsi que des représentants du Cameroun, du Bénin et de la Chine. S'exprimant à cette occasion, la

diplomate sénégalaise s'est félicitée de l'initiative citoyenne et de la vision positive que la FPA a envers la jeunesse congolaise. Elle a également encouragé les apprenants et leur a demandé d'aimer la qualification pour faire la différence sur le plan touristique.

« Je voudrais aussi saisir cette opportunité pour dire à la jeunesse congolaise que c'est dans la formation, dans l'éducation, la professionnalisation que ce fera la différence. L'Afrique a besoin de toutes ses filles et de tous ses fils pour son développement, il faut que cette jeunesse soit préparée au développement et c'est effectivement ce que la Fondation perspectives d'avenir fait », a conclu Batouré Kane Niang, réitérant la disponibilité des instituts

de formation et des universités sénégalaises quant à accompagner la FPA dans la formation de la jeunesse congolaise qui constitue le fer de lance du développement du Congo.

Abordé par la presse après avoir dégusté les acquis de la formation, Denis Christel Sassou N'Guesso n'a pas caché sa satisfaction. « Du dessert, du plat de résistance, de l'entrée, préparés par ces jeunes, je ne peux être que satisfait puisque je me rends compte qu'en vingt-cinq jours, ils ont appris énormément de choses et j'en suis satisfait », a confié le président de la FPA, qui n'exclut pas le fait de voir cette formation s'étendre dans les autres localités du pays.

Parfait Wilfried Douniama

A louer

A Brazzaville quartier résidentiel près du Centre Culturel Français

Une villa comprenant :

- 7 chambres
- 1 salon
- 1 Salle à manger
- 1 cuisine

Dans 1 terrain de 2200 m² avec :

- 3 annexes
- 1 grande piscine
- 1 garage

Téléphone : 05 551 87 12 / 05 049 76 07

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle MAYOUMA Dubrant. Je désire désormais être appelé KINOUMI Dubrant.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

CONTREFAÇONS = pannes = mauvaise qualité
= moins d'encre = PLUS COUTEUX



Toner contrefait

Toner HP authentique

Essayez nous.

BUROTOP IRIS , Certifié par HP.

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Mme DZAMA, une Leader Exceptionnelle du sérail de la sécurité sociale



Mme Léonie DZAMA, inspectrice de la sécurité sociale

« Une idée passe par trois étapes avant d'être reconnue. D'abord, les gens s'en moquent. Puis ils la combattent. Et enfin, ils l'acceptent comme évidente. » Mahatma Gandhi

Mme DZAMA Léonie est l'incarnation de la réussite fruit d'un travail acharné et de remise en cause personnelle. Son abnégation devant un travail titanesque et ardu comme celui de l'administration, lui a permis, dans un monde dominé en majorité par les hommes, de se hisser au poste de Directrice du Recouvrement et du Contentieux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Poste qu'elle a occupé de 2010 à 2015, conduisant avec dextérité, l'équipe dynamique qui l'a accompagnée dans la réussite de la vision du gouvernement à atteindre des résultats probants. Son activisme et le sens du travail bien fait ont laissé des traces dans les annales de la Caisse

Nationale de Sécurité Sociale du Congo Brazzaville.

Au-delà des performances jamais atteintes qui témoignent son efficacité et son expérience en matière managériale, Mme DZAMA Léonie a rehaussé le taux de recouvrement du simple au double, passant de trois milliard en début de son mandat à 6 milliards en 2015. Cette performance fait de la CNSS, un organe de développement national.

Elle a fait montre de dynamisme en matière de recouvrement. Sa mission, relative à la gestion du recouvrement des cotisations sociales et l'immatriculation des employeurs et travailleurs déclarés à la CNSS a été un plein succès. La mise en place, avec son équipe d'une culture managériale au plan national et la gestion intelligente du recouvrement des cotisations sociales avec les instances juridiques ont fait d'elle une femme exceptionnelle.

Cette Maman Congolaise, mère de quatre enfants, cadre émérite est une femme remarquable de l'élite Congolaise et est la première femme à occuper le poste de Directrice Interdépartementale des deux Cuvettes. Ses études à L'école de Sécurité Sociale d'Abidjan puis au Centre Nationale d'Etudes Supérieures de Sécurité Sociale à St Etienne en France lui ont valu la qualification d'inspectrice de Sécurité Sociale. Tout en étant fidèle à sa devise, elle a occupé avec brio, successivement et cumulativement, l'intérim du Directeur Général de la caisse Nationale de Sécurité Sociale et celui des Directeurs Divisionnaires.

Mme DZAMA Léonie nous vous remercions pour votre disponibilité et pour l'expertise que vous avez apportée dans le cadre des activités des Cabinets Vision Sans Frontières et Cabinet Magnétis Coaching respectifs.



DIRECTION GENERALE :

**37, RUE MBOCHIS (ARRET PSP MBOCHIS) - MOUNGALI
BRAZZAVILLE - CONGO - TEL: 06.938.80.38 - 05.785.48.48
EMAIL: msgroup.acf@gmail.com**

AGENCE DE BRAZZAVILLE :
**1727, RUE MATSIONA NZOULOU,
A 100 METRES DU CONTRE RAIL,
AVENUE DE L'AEROPORT
TEL.: 05.306.00.73**

AGENCE DE POINTE-NOIRE :
**PLACE DE L'AEROPORT
AGOSTINO - NETO
À 200 MÈTRES
TÉL. : 05.606.05.52**

SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS appelle les pays à contribuer à l'élimination du paludisme

La directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, le Dr. Matshidiso Moeti a lancé le 25 avril à l'occasion de célébration de la Journée internationale de lutte contre le paludisme, un appel aux pays pour allouer des ressources suffisantes en vue d'éliminer cette maladie

L'invite a été faite dans son message lu en prélude de ladite journée par la représentante de l'OMS au Congo, le Dr. Fatoumata Binta Diallo. Le thème retenu est : « mettre fin une fois pour toutes au paludisme ».

En effet, la directrice régionale explique les progrès réalisés pour cette maladie et souligne le taux de morbidité et de mortalité au niveau de l'Afrique. « La solidarité et les mesures concrètes prises pour éliminer le paludisme ont permis de réduire l'incidence. Entre 2000 et 2015, la morbidité et la mortalité liées au paludisme ont reculé



Le Dr. Fatoumata Diallo Binta lisant le message (DR)

dans notre région de 42 et 66%, ment exceptionnel des individus et des ménages, des familles et des collectivités, des person-

nels de santé, des autorités nationales et des partenaires », a-t-elle indiqué.

Cependant, ajoute Matshidiso Moeti, le paludisme reste encore un problème majeur de santé publique et de développement en Afrique malgré les progrès réalisés. « Le continent a enregistré 80% de morbidité et 90% de la mortalité mondiale liée au paludisme en 2015. De plus, pour la même année, treize des quinze pays d'Afrique ont enregistré environ 80% de la charge de morbidité mondiale due au paludisme. Face à cette situation, beaucoup reste encore à

faire pour concrétiser notre vision d'une région exempte de paludisme », a-t-elle expliqué. Selon elle, l'OMS a élaboré en collaboration avec ses partenaires la stratégie de lutte contre le paludisme en Afrique (2016-2030) qui constitue une plate-forme régionale en vue de coordonner les actions entreprises pour atteindre l'objectif d'une Afrique sans paludisme.

Au terme de ses propos, le Dr. Matshidiso Moeti a lancé un appel aux pays pour appliquer des mesures concrètes et multisectorielles et pour allouer des ressources suffisantes qui permettent d'éliminer le paludisme avant de déclarer : « Nous devons nous appuyer sur le succès du passé et redoubler d'efforts dans la lutte contre cette maladie qui continue de dévaster et d'appauvrir des familles et des pays dans la région africaine de l'OMS ».

Lydie Gisèle Oko

La Journée internationale contre le paludisme a été créée en 2001. Elle est le fruit du partenariat entre l'OMS, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, la Banque mondiale et le Programme des Nations unies pour le développement. Elle s'appelait au début la journée africaine du paludisme en raison de l'importance de cette maladie sur le continent africain. Cette journée est devenue Journée internationale mondiale en 2007 par décision de l'Assemblée mondiale de la santé.

Le but est de faire connaître et comprendre le paludisme ; de fournir des informations sur la mise en œuvre soutenue tout au long de l'année des stratégies nationales pour la lutte antipaludique, notamment dans les zones endémiques.

La journée sert ainsi à sensibiliser l'opinion publique en faisant connaître cette maladie et en favorisant l'accès aux traitements et soins ainsi que les méthodes préventives existantes

La Fondation Ecair entame une vigoureuse lutte contre le fléau

L'organisation caritative, sous la houlette de son directeur Eliphail Balloula, a organisé, le 25 avril à Brazzaville, une journée d'information des élèves de l'école Leyhet Gaboka sur le paludisme.

L'initiative de la Fondation Ecair soutenue par de nombreux partenaires intègre leur volonté de commémorer la journée internationale de lutte contre le paludisme, fléau qui tue en Afrique, un enfant toutes les trente secondes.

Dans cette école qui regorge environ 1225 élèves au collège d'enseignement général, 1050 écoliers pour le primaire vague A et 914 pour la vague B, les responsables de ladite fondation ont procédé au système de questions-réponses pour sensibiliser les apprenants au paludisme. Au moyen de brèfs exposés, ils ont rappelé à ces élèves ainsi qu'à ces écoliers les notions élémentaires du paludisme notamment : l'agent causal, les symptômes, l'importance d'administration du traitement et de prise en charge nationale, les antipaludiques, la notion de la gratuité du traitement antipaludique et les moyens de lutte contre l'anophèle.

Et, au chargé de relations publiques de la Fondation Ecair, Melina Dengue-Atticky, d'ajouter précisément : « Pour soigner le paludisme, il faut éviter l'automédication. Tout le diagnostic doit se faire à l'hôpital et le traitement doit être prescrit par un médecin. En plus respecter scrupuleusement ce qu'il vous dit pour être sauvé de ce fléau ». Au Congo, le paludisme est l'une des premières causes de mortalité infantile. Il constitue la première raison de consultation sanitaire soit 41 % chez les enfants de moins de 5 ans.

En bref, la lutte contre le paludisme est un problème de santé publique. En effet, ce fléau réduit le taux de la productivité et a un impact négatif sur le développement économique, social et culturel des communes du Congo. C'est ainsi, au-delà de la séance d'information, la

Fondation Ecair s'est illustrée également dans la prévention du paludisme par la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée d'action. Les résultats de cette action sont immédiats : réduction des taux de mor-



Un geste symbolique de remise d'une moustiquaire imprégnée à une écolière (adiac)

talité et de morbidité dus au paludisme chez les élèves et écoliers.

Une lutte contre le paludisme qui débute vigoureuse. « Les programmes scolaires ont une importance liée à l'enseignement du paludisme. Nous remercions la Fondation Ecair pour enfoncer la lutte parce que le paludisme tue », a reconnu Isabelle Sylvie Ngambou, inspectrice chef de la circonscription scolaire de Ouenzé I. Le directeur de la Fondation Ecair, Eliphail Balloula, a rappelé que l'organisme dont il a la charge de diriger est élargi en partenariat avec un groupe de chercheurs et d'informaticiens notamment des développeurs informatiques. « En organisant de telles initiatives, nous voulons que les enfants soient des acteurs. Nous avons aussi un programme triennal dénommé jeunesse congolaise de lutte contre le palu et il y a aussi le programme Fogwama qui nous aide à renforcer la recherche médicale contre le paludisme. Nous déployons des outils informatiques dans les centres de santé intégrés pour avoir des données fiables ».

Fortuné Ibara

Une nette régression de la mortalité observée au Congo malgré la recrudescence des cas

A l'occasion de la célébration le 25 avril de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, le programme national de lutte contre le paludisme, (PNLP) a fait une présentation globale de la situation au Congo où l'on observe depuis un certain temps le relâchement dans le cadre des activités y relatives.

La situation de la lutte antipaludique au Congo, a expliqué le coordonnateur du PNL, le Docteur Jean Mermoz Youndouka, a subi une accélération entre 2008 et 2012, grâce aux différentes interventions développées dans le cadre de la distribution de la moustiquaire imprégnée, et la mise en œuvre de la gratuité de traitement contre le paludisme décrétée par le président de la République. Ces deux interventions, a-t-il ajouté, ont permis de réduire pratiquement de moitié le nombre de cas de paludisme. « On a connu une régression spectaculaire jusqu'en 2012, mais le relâchement de la lutte entre 2012 et 2016 fait qu'il y a une tendance à la recrudescence des cas. Mais la mortalité continue à décroître. Il était prévu qu'on remplace les moustiquaires imprégnées, mais aucune ressource n'a pu être mobilisée. Ce qui fait qu'on observe depuis un certain temps, la recrudescence des cas de paludisme », a souligné le coordonnateur.

En effet, entre 2014 et 2015, une augmentation de 20% des cas de paludisme a été observée au Congo, mais aujourd'hui, avec les études réalisées à Owando, Brazzaville et Pointe-Noire, la mortalité a été réduite de 30 à 37%. « Si l'on peut mobiliser davantage les fonds, et être autour d'un partenariat fort, multisectoriel, il y a des possibilités qu'on soit sur les traces de l'Afrique du Sud. Il n'y a pas de raison que le Congo soit en dehors de cette dynamique enclenchée au niveau mon-

dial », a déclaré le coordonnateur. Selon lui, le sous-financement des activités de lutte contre le paludisme continue de façon progressive d'impacter négativement sur les performances du PNL. Sur ce, « il est impérieux que de nouvelles approches soient développées pour la mobilisation des ressources locales, en attendant que le pays ne rentre en négociation avec le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme pour lever la sanction qui rend le Congo non éligible auprès de cette principale agence de financement des activités de lutte contre le paludisme à travers le Monde ». Le Docteur Jean Mermoz Youndouka a également éclairé la lanterne sur la rumeur faisant état de la présence au Congo d'une espèce de moustique appelée, « Moustique blindé ». Il n'existe pas une espèce appelée moustique blindé au Congo, a-t-il précisé. Certainement, estime-t-il, la population a eu une autre interprétation par rapport à la résistance que le moustique affiche contre des insecticides utilisés aujourd'hui. La communauté scientifique, a-t-il annoncé, serait en train de travailler pour produire d'autres genres d'insecticide afin de remédier à cette difficulté. « Il existe des outils efficaces pour prévenir le paludisme, mais il faut d'urgence augmenter les financements pour mettre ces outils à la disposition de ceux qui en ont besoin et pour lutter contre l'émergence de résistances aux médicaments et aux insecticides », a indiqué le coordonnateur. Le thème choisi pour célébrer la journée mondiale contre le paludisme est : « En finir de bon avec le paludisme ». Au Congo, elle n'a pas été célébrée comme d'habitude par manque de temps pour pouvoir mobiliser les ressources, a-t-il expliqué.

Yvette Reine Nzaba



Finaliste du RFI Challenge App Afrique



La fondation **ECAir** fête le premier anniversaire du programme triennal de lutte contre le paludisme, intitulé « la jeunesse congolaise dit stop au Paludisme ».

Cette première étape a consisté à mettre en place "Fongwama", une plateforme de travail collaboratif pour les jeunes développeurs en informatique, en étroite collaboration avec la Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale (FCRM), SKEPSOS, la Fondation AZUR, le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP).

Fongwama développe les projets suivants :

- **DensiPara** : application pour calculer la densité parasitaire dans le cadre du diagnostic du paludisme.
- **EduPalu** : application d'information et d'éducation sur le paludisme au Congo.

Ce 25 avril, journée mondiale de lutte contre le Paludisme, est l'occasion de mettre en lumière ce consortium congolais qui, en travaillant ensemble a mis en place des solutions innovantes et ouvertes au service de la santé.

Fongwama utilise toute sa créativité dans le développement d'outils adaptés aux besoins et au bien-être des populations.



LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Union africaine et la Somalie envisagent de nouvelles stratégies

Les deux parties prévoient de nouvelles stratégies pour contrer les menaces terroristes dans les pays de la Corne de l'Afrique. Elles l'ont fait savoir lors de la rencontre dimanche, à Mogadiscio, entre le Premier ministre somalien, Mohamed Omart Arte et le représentant spécial de la commission de l'Union africaine (UA) pour la Somalie, Francisco Madeira.

Mohamed Omart et Francisco Madeira s'étaient retrouvés dans la capitale somalienne pour discuter des points de friction sur les opérations de sécurité en Somalie. La réunion venait à point nommé parce qu'Al-shebab qui s'est affilié au réseau terroriste Al-Qaïda, menace de lancer une guerre tous azimuts contre les bases de l'armée gouvernementale somalienne et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom). « Lors de la réunion, les deux responsables ont discuté des moyens pour les forces de sécurité nationale somaliennes et celles de la Mission de l'Union africaine en Somalie de coordonner et collaborer pour vaincre le gang terroriste Al-shebab », indique l'UA

dans un communiqué.

Pour le représentant spécial de la commission de l'Union africaine pour la Somalie, la coordination entre l'Amisom et les forces de sécurité nationales somaliennes est de tout point de vue « essentielle pour gagner la guerre contre les islamistes d'Al-shebab ». Estimant que « la guerre contre cette organisation terroriste est à la fois politique et idéologique », Francisco Madeira a dit, en passant, que « l'échange d'informations était critique ».

Pour sa part, le Premier ministre somalien a apprécié le soutien des forces de l'Amisom à l'armée régulière en dépit des difficultés rencontrées sur le terrain pour combattre les djihadistes. « Parfois, il y a des difficultés opérationnelles, mais nous espérons que les deux parties peuvent les surmonter », a-t-il déclaré.

Créée en 2006, l'organisation terroriste Al-shebab déclara la guerre en 2009 contre le président somalien Sharif Ahmed, issu de la tendance plus modérée des Tribunaux islamiques. Après son succès initial, le groupe qui contrôlait une partie du pays avait

été obligé de se replier à partir de 2011 face aux offensives de l'armée somalienne appuyée par les forces de l'Amisom. Ce groupe a déjà perpétré de nombreuses attaques ciblées et attentats contre les positions du gouvernement et de la force africaine en Somalie, les organisations internationales, mais également les populations civiles. Le nombre des combattants de ce mouvement est estimé entre 5000 et 10000 suivant les sources. Quant au recrutement de ces derniers, il se fait parmi les individus soutenant la milice, mais il y a également un grand nombre de recrutements forcés. Al-shebab recrute notamment des enfants soldats, par la force ou par l'endoctrinement, qui sont ensuite envoyés en première ligne. L'organisation est aussi renforcée par de nombreux combattants étrangers (Mujahirin), notamment des Pakistanais, des Saoudiens, des Yéménites, des Afghans, des Bengalis, des Tanzaniens, des Soudanais. Et certains de ces combattants étrangers accèdent même à des postes de responsabilité.

Nestor N'Gampoula

SYNDICAT

La récupération du patrimoine immobilier au menu de l'action de l'Uleeco

Le président national élu de l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco), Brejnev Assouaye, a promis, le 23 avril à Brazzaville, de s'occuper de la récupération du patrimoine mobilier et immobilier de ladite organisation syndicale.



Le président élu de l'Uleeco, Brejnev Assouaye

La feuille de route du président de l'Uleeco a été déclinée lors d'une séance de validation de son électorat par les membres du conseil national de ce mouvement syndical ainsi que devant les présidents des campus de l'université Marien Ngouabi. Le mandat du nouvel élu de l'Uleeco est aussi placé sous le signe du dialogue entre les étudiants ainsi qu'avec le corps enseignant et les représentants des facultés. « Le taux de pourcentage de crédit des enseignements doit être respecté. A ce sujet, j'ai été interpellé parce que les étudiants se plaignent à la faculté de l'économie », a indiqué Brejnev Assouaye. Outre la récupération du patrimoine mobilier et immobilier qui est occupé par de tierces personnes, pour redonner un peu de pulsion à ce mouvement

syndical dans le cadre de la restructuration de leurs activités, le président tient à restaurer les bureaux de coordination de l'Uleeco dans les facultés et écoles affiliées à l'Université Marien Ngouabi.

« Notre siège de la coordination départementale située à la Faculté des lettres et des sciences humaines est jusque-là bloqué. Nous avons réussi plusieurs partenariats avec la société Azur et les étudiants vont bénéficier des stages rémunérés mais il faut qu'ils se comportent bien d'où l'intérêt de ces séances de civisme », a expliqué Brejnev Assouaye.

Le nouvel élu de l'Uleeco compte multiplier des contacts avec le rectorat de l'Université Marien Ngouabi afin que le calendrier académique soit rattrapé. « Les enseignements et les travaux dirigés dans les facultés de l'université doivent s'accélérer pour ne pas que soit compromise cette année académique », a ajouté Brejnev Assouaye.

Le président de l'Uleeco compte aussi mener une série de campagne de lutte contre les anti-valeurs en milieu étudiant. « Nous allons œuvrer de façon à atténuer la tricherie, le banditisme, la délinquance juvénile et le respect des enseignants ainsi que des autorités académiques. L'université doit rester un milieu d'éducation. Nous allons travailler pour lui redonner plus de crédibilité », a-t-il promis. Rappelons qu'à l'instar des autres mouvements syndicaux affiliés au rectorat de l'Université Marien Ngouabi, l'Uleeco siège aux conseils départemental et national de l'éducation. Ce syndicat est créé en 1994 après la conférence nationale.

Fortuné Ibara

OFFRE D'EMPLOI

Qualification/Expérience

Dénomination du poste : Agent Logistique

Niveau : BAC+2 en Transport et Logistique

Age : 22 à 30 ans environ, justifiant de préférence d'une expérience d'au moins 5 ans dans une grande Société industrielle

Nationalité : Congolaise (Congo Brazzaville)

Missions générales

- Assurer l'acheminement des MP, NTM, des PDR, FLT Export & Autres dans les délais et à moindre coût.
- Assurer l'expédition des Cigarettes vers les dépôts.

Activités principales :

- Prise en charge des Commandes imports dès leurs mise à FOB (Tabacs ; NTM ; PDR ; Divers)
- Suivi des dossiers pour obtention d'A.V (COTECNA) et BESC (CCC) ;
- Suivi des documents douane (Quittance ; BAE ; Bulletin de Liquidation et IM4)
- Suivi, en collaboration avec le chef Magasin PDR, des commandes expédiées par voie aérienne et prise en charge dès leur expédition.
- Saisie des Licences et Titres de transport sur le système GUOT
- Clôturer des dossiers complets des mois antérieurs à M+2, rangement après visa hiérarchie
- Participer aux inventaires de fin de période.

Export :

- Suivre toutes les commandes Export filtres
- Assurer la préparation administrative de l'Export de Filtres (D.E ; C.O ; Certif CEMAC)

Dispatching Produits Finis :

- Sur la base du Planning de dispatching commercial, Assurer l'appui logistique au S&M pour le transfert Produits finis à l'hinterland.
- Contacter les transporteurs pour coordonner les expéditions
- Planifier les enlèvements du stock avec les transporteurs en tenant compte du plan approvisionnement commercial.
- Assurer le suivi des expéditions jusqu'aux point de livraison
- Travailler en collaboration avec la hiérarchie

Compétences/Connaissance

- Dynamique, courageux, disponible, flexible et actif sur le terrain.
- Polyvalence en raison de la multiplicité des tâches et des délais parfois serrés (rapide et adaptable).
- Rigoureux, méthodique, organisé.
- Connaissance théorique et pratique en Transport et Logistique.
- Connaissance complète des opérations de transit (nomenclature douanière, élaboration des déclarations, vérifications de la liquidation des droits etc...).
- Capacité à s'intégrer dans une équipe.
- Connaissance en informatique : Word+Excel.
- Langues (parlé et écrit) : Français courant et Anglais (niveau élémentaire).

Dossier de candidature

Composition :

- Lettre de motivation incluant les noms & prénoms et qualité de trois (03) personnes de référence.
- CV daté de moins d'un mois.

Le tout sous pli fermé, à l'attention de Monsieur le Directeur Général de la SIAT.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31 Mai 2016 à la SIAT BP : 50 Brazzaville - Rép. du Congo - Brazzaville Téléphone : +242 05 770 14 61/ 06 999 14 61

Email : Candidature.Siat@cg.imptob.com

Fait à Brazzaville, le 25 Avril 2016

La Direction Technique

IN MEMORIAM



Le 26 avril 2015, le 26 avril 2016

Voici, jour pour jour déjà un an que le Seigneur rappela à lui l'âme de sa servante, Mme Boleko née Moranga Lydie Blanche.

A cet effet, le pasteur Pierre Augustin Boleko et enfants, la famille Boleko et la famille Moranga réitèrent leur gratitude à tous ceux qui les ont assistés de près ou de loin lors de la dure et douloureuse épreuve.

Que notre Seigneur Jésus-Christ se souvienne de vous tous et qu'il vous bénisse.

En ce jour de triste anniversaire, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour son âme.

L'Eternel a donné, l'Eternel a ôté que le nom de l'Eternel soit béni.

LIVRE

Georges Mabona a dédié son ouvrage « Ma passion pour Sainte-Anne »

La cérémonie de présentation et de dédicace de cet ouvrage a eu lieu le 22 avril à l'esplanade de la Basilique Sainte-Anne, monument historique et de souvenir.

Publié chez l'Harmattan et préfacé par Claver Boundja, « Ma passion pour Sainte Anne » compte 140 pages, c'est un ouvrage qui contient des révélations et des anecdotes.

Dans ce roman Georges Mabona raconte l'histoire de la construction de la Basilique Sainte-Anne et exprime son amour pour cet édifice qu'il a vu construire depuis son jeune âge. L'auteur est véritablement le témoin de l'histoire de ce monument. « *L'histoire de la Basilique Sainte Anne du Congo est à écrire, elle ne sera plus celle des seuls historiens de profession et de métier mais, celle de tout le monde* », a souligné l'auteur.

En effet, les travaux de la construction de cette Basilique ont débuté en 1943, première coulée de béton. En 1944, le général De Gaulle donne des instructions à monsieur René Pleven de débloquent des fonds pour la poursuite des travaux. Le général André Bayardelle n'est intervenu qu'en 1945, en accordant une subvention pour la poursuite des travaux.

C'est en novembre 1949 que Mgr



Georges Mabona dédicte son ouvrage

Paul Biéchy, vicaire apostolique de Brazzaville, bénit cette première partie de l'édifice et l'ouvre au culte sans qu'il ne soit terminé. En 1952, couverture d'une partie de la toiture avec des tuiles vernissées.

En 1984, Mgr Barthélemy Batantu, archevêque de Brazzaville, charge Felix Blaise Mairie Malékat de l'organisation d'une campagne de récolte des fonds, en vue de la relance des travaux de finition de la couverture de l'édifice, et de la construction du clocher. De 2010 à 2011, ont eu lieu les travaux d'élévation du clocher et de la pose des vitraux, avant que n'intervienne l'inauguration de la Basilique réhabilitée et achevée.

Au cours de la cérémonie de présentation et de dédicace, une minute de silence a été observée, question de rendre hommage au couple Felix et Firmine Malékat et à tous ceux qui

ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la construction de la Basilique. La cérémonie s'est déroulée en présence de Mgr Anatole Milan-dou, archevêque de Brazzaville qui a félicité l'auteur pour son initiative originale. Des aumôniers et autres hommes de culture ont aussi pris part à la cérémonie, agrémentée par la chorale les Piroguiers.

Georges Mabona est un ancien cadre de la Société nationale de distribution pétrolière Hydro Congo. Auteur de plusieurs brochures notamment, « Sainte-Anne du Congo, sanctuaire de la France libre » ; « Sainte Anne du Congo, basilique de la liberté » ; « Sainte-Anne du Congo » il est membre du conseil paroissial de Sainte-Anne du Congo. « Ma passion pour Sainte Anne » est vendu à la librairie des Dépêches de Brazzaville au prix de 10.000 FCFA.

Rosalie Bindika

Le Gabon accueille le 1^{er} Campus international du barreau de Paris

Dans l'optique de rassembler les experts et représentants de différents barreaux africain et européen pour échanger sur les enjeux qui concernent l'avenir de la profession d'avocat, le barreau de Paris organise les 3 et 4 mai prochains à Libreville au Gabon, un campus international sur le thème : « les nouveaux horizons de l'avocat ».

Au cours de cette rencontre internationale qui durera deux jours, les participants discuteront sur les nouveaux défis économiques de ce métier ainsi que sur les techniques contractuelles, pouvant servir au développement économique de l'Afrique sans oublier l'épineux problème des droits humains ayant pour point focal : le rôle de l'avocat dans la sphère sociale. « *De nouvelles techniques contractuelles, le maniement de fonds, les atouts de l'avocat par rapport aux professions du droit, la défense des femmes et des mineurs et bien d'autres sujets d'intérêt commun et d'actualité seront également examinés* », ont précisé les organisateurs. Insistant sur l'importance de cette réunion, l'un des organisateurs a souligné que ce Campus international accueillera non seulement, les avocats issus des pays africains mais aussi des

investisseurs, des universitaires et des décideurs politiques africains et français. Car, la rencontre leur permettra de nouer de nouvelles relations et partager leurs expériences. « *les problématiques traitées par le Gabon sont aussi celles auxquelles les avocats sont confrontés ailleurs: développement durable, politique environnementale, responsabilité sociétale de l'entreprise et de l'avocat, problématiques de droit économique et de droits humains. Il est donc essentiel de discuter sur ces questions pour y apporter des réponses adaptées et faire avancer les sujets* », a déclaré, la vice-bâtonnière du Barreau de Paris, Dominique Attias avant de signifier qu'au cours de cette session de Libreville, l'ordre des avocats de Paris entend favoriser une meilleure connaissance réciproque des barreaux à travers le monde et multiplier les échanges porteurs de synergies et d'enrichissements mutuels en matière de culture juridique. Signalons que le choix porté sur la ville de Libreville pour abriter cette rencontre est lié, selon les organisateurs, à la réussite de nombreux Campus internationaux antérieurs parmi lesquels, celui organisé au Mali en 2014.

Rock Ngassakys



COMMUNIQUE DE PRESSE

Allianz Congo Assurances
Assemblée Générale Ordinaire

Avis de convocation

Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 29 Avril 2016 à Pointe-Noire. Cette Assemblée se tiendra au siège d'Allianz Congo Assurances à partir de 10h 30.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2015,
2. Présentation des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes,
3. Approbation des comptes de l'exercice 2015,
4. Vote de résolution,
5. Affectation des résultats de l'exercice 2015,
6. Quitus aux administrateurs,
7. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter. Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou transmis au siège social avant le jour de l'Assemblée.

La documentation relative à l'Assemblée générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus.

Pour le Conseil d'Administration et P.O,

Philippe AUDOUIN
Administrateur Directeur Général

Cornel Korum-Menacher :
«la croissance moyenne africaine n'est pas du tout à la hauteur des estimations»

Le patron du groupe Nestlé-Afrique équatoriale, Cornel Korum-Menacher a indiqué que la classe moyenne africaine a été surévaluée.

AMC qui est un Magazine trimestriel souligne que la classe moyenne africaine qui aura pourtant fait l'objet des prévisions les plus optimistes, n'a toujours pas explosé. AMC ajoute que le traitement accordé aux performances de la classe moyenne africaine montre les inquiétudes des professionnels du marketing, faisant état de sa surévaluation. Citant le DG de Spar Group, une chaîne de supermarchés présente dans 11 pays d'Afrique subsaharienne, Graham O'Connor a déclaré : « *j'ai de sérieux doutes sur la croissance miraculeuse de la classe moyenne africaine* ». Des inquiétudes qui rejoignent celles du patron du groupe Nestlé - Afrique équatoriale, Cornel Korum-Menacher : « *nous avons pensé que l'Afrique serait la prochaine Asie, mais nous réalisons que la croissance de la classe moyenne n'est pas du tout à la hauteur des estimations faites* ». En juin 2015, le groupe Nestlé émettait déjà des préoccupations sur sa propre croissance en Afrique équato-

riale, et annonçait la réduction de 15% de ses effectifs ainsi qu'une diminution de moitié de sa gamme de produits dans cette région de l'Afrique. Or, nombreux sont les investisseurs présents aujourd'hui sur le continent, en se fondant sur les bonnes perspectives concernant le pouvoir d'achat et la capacité de consommation d'une classe moyenne en pleine croissance. On peut d'ailleurs se souvenir du rapport de la Banque africaine de développement (Bad), publié en avril 2010 intitulé « *The Middle of the Pyramid : Dynamics of the middleclass in Africa* », une étude annonçant l'explosion prochaine de la classe moyenne du continent, pour contribuer au changement du regard pessimiste du reste du monde sur l'Afrique. Un revirement que l'on peut résumer par cette phrase du Magazine *The Economist* : « *après des décennies de croissance lente, l'Afrique a une chance réelle de suivre les traces de l'Asie* », des espoirs sans doute trop grands, mais qui ne tenaient pas compte que l'Afrique, c'est l'Afrique; et l'Asie, c'est l'Asie.

Noël Ndong



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

"ECAir 6% brut 2016-2021"

INVESTIR, FRUCTIFIER, RENTABILISER...

6% brut

par an, pendant 5 ans

MONTANT DE L'OPERATION 60.000.000.000 FCFA

PERIODE DE SOUSCRIPTION
21 Mars au 21 Mai 2016

PRIX DE SOUSCRIPTION
10.000 FCFA (au pair)

NOMBRE DE TITRES
6.000.000 obligations

POURCENTAGE
6% brut par an

VALEUR NOMINALE
10.000 FCFA

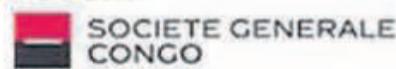
QUOTITÉ MINIMALE DE SOUSCRIPTION
10 Titres (soit une somme minimale 100.000 FCFA)

DUREE :
5 ans

Emetteur:



Syndicat de Placement :



Arrangeur et Chef de file:



La Financière

Téléphone : +(242) 05 311 81 71 / +(242) 05 311 81 21, Adresse Mail : contact@lafinanciere-congo.com
www.empruntobligataire-ecair.com

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-01/16

ABBW 2016

Le Congo Brazzaville a suscité un grand intérêt économique

Lors de la troisième édition de l'Africa-Belgium Business Week (ABBW), tenue du 20 au 22 avril à Genval, dans la province du Brabant Wallon (Belgique), plusieurs entreprises européennes ont manifesté un grand intérêt économique et un engouement pour investir au Congo-Brazzaville.

La délégation des entreprises congolaises à cette rencontre internationale a été conduite par Patrice Passy, expert consultant auprès de l'Agence nationale pour la promotion des investissements du Congo Brazzaville (API), mandaté par cette institution pour représenter la directrice générale Patricia Annick Mongo.

L'API, riche d'une forte délégation, a participé à cet événement en vue de nouer des partenariats commerciaux avec les entreprises belges; convaincre les structures belges ainsi que les membres de ces structures d'envisager avant l'été la 1ère mission de prospection multisectorielle des entreprises belges au Congo Brazzaville (les villes retenues sont Brazzaville et Pointe-Noire); préparer les conditions de réflexion portant sur la convention de gouvernement visant la fourniture de l'expertise belge avec la mission des futurs partenariats commerciaux. Selon Jacques Delaunoit, président directeur général du groupe Delaunoit, ces trois objectifs ont été atteints et c'est une grande satisfaction pour l'ensemble des entreprises qui ont manifesté un intérêt économique pour le Congo. En effet, à la suite de la présentation des potentialités commerciales du marché congolais faite par Patrice Passy, les entreprises belges ont manifesté un grand intérêt et un engouement pour investir au Congo-Brazzaville.



La délégation congolaise visite plusieurs unités de transformation et de production belge

Signature d'une convention de concession

Concrètement, cette satisfaction s'est traduite par la signature d'une convention de concession exclusive entre la société GDB engineering et le groupe belge Delaunoit ainsi que la visite de plusieurs unités de transformation et de production belges parmi lesquelles Coverssys et une usine de recyclage des déchets. Dan Bassou, directeur général de GDB Enginee-

ring, s'est déclaré très satisfait de la signature de la convention de concession et de nombreux contacts pris lors de ce forum. « Sachant que je suis jeune chef d'entreprise et que le président de la République, son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, dans son programme de société. La marche vers le développement », a priorisé la jeunesse : je m'inscris sur cette logique de caractériser mes actions pour l'ac-

compagner en offrant plus d'emploi à la jeunesse congolaise. Je tiens à remercier l'API qui a permis que je participe à ce forum ABBW.

Je remercie particulièrement la directrice générale Mme Patricia Annick Mongo, la directrice commerciale Mme Arielle Bouhoyi et le chef de délégation M. Patrice Passy », a déclaré Dan Bassou.

Participation au forum des distributeurs

Plusieurs entreprises ont émis le souhait de participer activement au

forum des distributeurs que l'API va organiser ainsi qu'au forum de la sous-traitance industrielle et pétrolière et celui de la formation. La société Afro Bock, dirigée par Georges Ballay, a particulièrement attiré l'attention des entrepreneurs belges désireux de s'implanter au Congo Brazzaville. L'entreprise Afro Bock a participé à l'ABBW afin de rechercher des entreprises belges souhaitant s'installer près des zones économiques de Maloukou.

L'ABBW 2016 a connu la participation de plusieurs entreprises et organisations venues des quatre coins de la planète (Belgique, Canada, Afrique du Nord, Europe, Moyen-Orient, Inde, Afrique subsaharienne). Les producteurs de richesse nationale des différents pays ont eu l'occasion de mutualiser leurs intelligences, compétences et surtout intérêts professionnels. Plusieurs personnalités belges ont participé à l'ouverture de la cérémonie et à la clôture de celle-ci. Il s'agit notamment d'André Flahaut, ministre du Budget de Wallonie-Bruxelles et d'Isabelle Simonis, ministre de l'Enseignement et de la Promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances. Des personnalités africaines ont également pris une part active à cet événement unique en Belgique qui, depuis trois ans, fait la fierté de la dynamique entrepreneurial constatée en Afrique pour l'ensemble des acteurs économiques belges.

Patrick Ndujidi

KATANGA

Des ONG alertent sur la mise en mal de la démocratie

Pour ces organisations de la société civile, la situation qui prévaut dans cette province remet en cause les acquis démocratiques et laisse planer des doutes quant à la perspective de l'organisation des élections transparentes, justes, équitables et apaisées dans les délais constitutionnels.

Dans une réaction du 25 avril, le Centre des droits de l'homme et du droit humanitaire (CDH), le Centre pour la justice et la réconciliation (CJR), l'Humanisme et droits humains (HDH), la Nouvelle dynamique syndicale (NDS) se sont dits vivement préoccupés par « des dérives dictatoriales » qui mettent en mal la démocratie dans la province du Katanga, vingt-six ans après l'annonce du multipartisme politique par le feu maréchal Joseph-Désiré Mobutu. Ces organisations de promotion et de défense des droits de l'homme basées à Lubumbashi, signataires de cette déclaration, ont, par ailleurs, noté avec satisfaction que la commémoration de cette date s'est faite sans heurts dans tout le reste du pays. Cependant, elles ont, une fois de plus, déploré qu'au Katanga et particulièrement à Lubumbashi, cette commémoration a été d'une triste mémoire avec des arrestations en

cascade, des saisies des véhicules des particuliers et des restrictions de mouvements de certains poids lourds de l'opposition, notamment les honorables Moïse Katumbi Chapwe et Antoine-Gabriel Kyungu wa Kumwanza ainsi que certains membres du G7 voire des agents de la Monusco d'accéder à des lieux de rencontre prévus à cette fin.

Les ONG ont également dit constater ces derniers temps que la province du Katanga, en général, et la ville de Lubumbashi, en particulier, sont considérées comme « des véritables champs de bataille où circulent des chars de combat, des lance-roquettes, des bombes lacrymogènes et autres armes de guerre qui, en principe, doivent être entreposés dans des casernes ». Ces moyens, ont souligné ces associations, sont utilisés de manière disproportionnée par des forces de l'ordre pour dissuader les paisibles citoyens et empêcher les activités de l'opposition et des acteurs de la société civile. « Cette façon de procéder remet en cause les acquis démocratiques et laisse planer des doutes quant à la perspective de l'organisation des élections transparentes, justes, équitables et apaisées dans les délais constitutionnels », ont-elles fait observer.

Ces ONG signataires recommandent à toutes les institutions

du pays, eu égard à la situation telle que décrite ainsi qu'au vu du climat délétère et d'intolérance qui a élu domicile dans cette partie du pays, de respecter et de faire respecter toutes les disposi-



Des participants à un meeting de l'opposition à Kinshasa

tions de la Constitution étant donné que cette dernière consacre le multipartisme politique comme socle de la démocratie. Il est, en effet, rappelé que la

date du 24 avril est régulièrement célébrée par tous les partis politiques aussi bien de l'opposition que de la majorité comme étant la journée de l'avènement de la démocratie en RDC. Aussi des

meetings, des marches de soutien et plusieurs autres activités politiques sont-ils organisés à l'intention des membres des partis politiques, en particulier et de

la population, en général. Toutes ces diverses activités, notent les ONG signataires, visent à rappeler les méfaits de la dictature, notamment la pensée unique, le parti unique, le musèlement de la

presse, les violations de libertés d'association, d'expression, de mouvement; bref la violation des libertés fondamentales.

Lucien Dianzenza

ASSISTANCE

Une enveloppe de 2 millions USD du Fonds humanitaire

L'allocation vise à faire face aux conséquences des inondations dans trois provinces du pays.

Le coordonnateur humanitaire, Dr Mamadou Diallo, vient d'allouer deux millions de dollars américains du Fonds humanitaire pour faire face aux conséquences des inondations dans les provinces de la Tshopo, de la Mongala et de l'Équateur. Cette enveloppe est destinée, selon un communiqué d'Ocha, à couvrir les besoins les plus prioritaires dans les secteurs de la santé, de l'eau, l'hygiène et l'assainissement ainsi que des articles ménagers et abris. « *L'objectif est de pouvoir assister les ménages les plus vulnérables qui sont victimes des inondations et les aider à lutter contre les risques de choléra* », a déclaré Dr Diallo.

Il est noté que depuis le der-

nier trimestre de 2015, la RDC connaît une pluviométrie abondante, allant parfois dans cer-

tains territoires jusqu'au-delà de 80% du niveau habituel dans une saison de pluies. À en

croire Ocha, plus de 700 mille personnes ont été affectées par ces intempéries qui ont causé le décès de quatre-vingt onze personnes, détruit partiellement ou totalement 38 mille abris et dévasté 5 500 hectares de champs. « *Le fleuve Congo et plusieurs rivières sont sortis de leur lit entraînant des inondations sans précédent et saturant les sols* », a rappelé Ocha, qui a fait remarquer que cette situation expose des dizaines de milliers de personnes aux risques d'épidémie et autres conséquences humanitaires. « *L'impact de ces inondations sur la sécurité physique et sanitaire ainsi que sur les moyens de subsistance des ménages affectés est énorme* », a renchéri le chef de Bureau Ocha en RDC, Rein Paulsen.



Inondation à Kinshasa/Photo Adiac

Lucien Dianzenza

BELTEXCO

Fermeture de quelques dépôts à Kinshasa

Accompagné des inspecteurs du ministère de la Santé publique et ceux de la police, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a effectué une visite impromptue dans les entrepôts de Beltexco, une entreprise spécialisée dans la commercialisation des produits alimentaires et autres située dans la commune de Limete.

L'arrivée de la délégation du ministre n'a pas été la bienvenue à Beltexco parce que le ministre et toute sa délégation ont dû rester dehors pendant près d'une heure pour qu'ils soient reçus par les responsables de cette firme qui avaient intimé l'ordre à leurs agents commis à la sécurité de ne pas ouvrir les portes. Grâce à l'intervention de la police, le ministre accédera dans les installations de Beltexco.

Il commence sa visite d'inspection dans les différents entrepôts de cette usine. Quelle ne sera pas sa surprise de voir que cette firme commercialise des produits alimentaires qui, pour les uns, arrivent à la date de péremption, d'autres sont carrément expirés. On y trouve même des serviettes hygiéniques expirées depuis une année, des épices périmées depuis 2013. Sur le champ, le ministre ordonne que ces entrepôts qui contiennent des produits qui

entrepôts, il faut extrêmement chaud. La température est au delà de celle recommandée sur certains produits tels que les yaourts dont quelques boîtes ont été saisies.



Le ministre de la Santé publique contrôle la qualité de tous les produits Beltexco

Un autre problème, c'est la mauvaise conservation de tous les produits Beltexco tels que les boîtes de conserves, les mayonnaises, les friandises, les biscuits.

Les produits saisis qui sont périmés ou qui le seront dans quelques mois, explique le Dr Félix Kabange Numbi, seront détruits. « *il y aura une ordonnance de destruction et nous allons nous-mêmes présider la destruction de ces lots* », a-t-il dit. La visite à Beltexco, fait savoir le ministre de la Santé publique, ouvre la voie à d'autres visites dans les industries commerciales, cela entre dans le cadre d'une campagne d'assainissement des produits alimentaires.

Aline Nzuzi

SANTÉ

Risque imminent de l'épidémie de fièvre jaune en RDC

La RDC court un risque élevé d'épidémie de fièvre jaune parce que cette maladie sévit depuis décembre de l'année dernière en Angola.

Compte tenu de flux migratoires entre les deux pays, la RDC a déjà enregistré des cas de fièvre jaune dans la province du Kongo Central en provenance d'Angola. Mais, ce ne sont pas des cas autochtones, explique le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée en son cabinet de travail.

Pour le ministre de la Santé publique, les indices de risque attestent qu'il y a une forte densité du vecteur au niveau du Kongo central avec des risques élevés pour les cas de transmission de fièvre jaune au niveau de cette province. Parlant des cas enregistrés, le Dr Félix Kabange Numbi note que quarante et un cas ont été enregistrés répartis comme suit : deux cas autochtones dont l'un à Mompono dans la province de la Tshuapa et l'autre à Bili dans la province du Bas Uélé. Trente-neuf cas restant viennent d'Angola dont trois à Kinshasa et trente-six au kongo central.

Au vu des flux migratoires entre les populations de la RDC et de l'Angola et des gîtes larvaires, les risques d'une transmission locale du virus amaril, explique le Dr Félix Kabange Numbi, demeure élevé. « *Voilà pourquoi la RDC demande à ce jour l'appui de l'OMS et de tous les partenaires pour organiser la vaccination préventive dans les zones de santé concernées ainsi que dans les villes à risque* », a-t-il indiqué. Nous demandons par ailleurs, ajoute-t-il, aux populations d'observer les mesures suivantes : couvrir tous les récipients pour empêcher la reproduction des moustiques, rechercher autour des habitations des endroits où les moustiques peuvent se trouver pour les éliminer, dormir sous la moustiquaire imprégnée d'insecticide, amener dans les centres de santé tout cas de fièvre, se faire vacciner au service de l'hygiène aux frontières avant de se rendre en Angola. Aux zones de santé, il leur demande de maintenir le renforcement de la surveillance épidémiologique des cas de fièvre jaune par la recherche active des cas.

Aline Nzuzi

« Il y aura une ordonnance de destruction et nous allons nous-mêmes présider la destruction de ces lots »

sont sur le point d'être expirés et ceux déjà périmés soient scellés. Quelques échantillons de ces produits ont été pris par les inspecteurs pour les examiner.

Ils ne sont pas bien conservés. Les entrepôts ne sont pas suffisamment aérés, il n'y a pas de thermomètre mural pour prélever la température. Dans ces

REDDY AMISI

« Il n'y avait pas une période brillante dans Viva-la-Musica, mais plusieurs »

Encore tout en émoi, le 25 avril en fin de matinée, le célèbre chanteur compté parmi l'un des ex-lieutenants de Viva-la-Musica est revenu sur l'épopée Viva la Musica. Dans cet entretien exclusif, la toute première qu'il a daigné accorder depuis l'annonce du décès inopiné de Papa Wemba, il revient sur ses souvenirs et livre ses impressions sur le personnage illustre qui l'a jamais marqué.

Les Dépêches de Brazzaville : Quel souvenir gardez-vous de Papa Wemba ?

Reddy Amisi : C'était un homme bien, quelqu'un de non conflictuel qui militait pour l'émergence des jeunes talents. Il y avait sa devise, bien sapé, bien coiffé, bien rasé et bien parfumé. À travers ses chansons, il était différent, il présentait ses chansons différemment par rapport aux autres. Quand il a fait le tour du monde avec son groupe Viva-la-Musica, moi j'en faisais partie. Il a emmené sa musique

en dehors des frontières du continent africain, au Japon, aux États-Unis, en Australie, dans le monde entier. C'est dommage que l'on soit souvent plus porté à faire des éloges à la mort d'une personne, à embellir tout. Mais là, dans ce cas, ce que moi je dis, c'est vrai. C'est ce que j'ai vécu pendant mes 20 ans dans Viva la Musica.

LDB : Quel est l'événement le plus marquant que vous avez vécu au côté de Papa Wemba ?

RA : Mais, il y en a plein. En 20 ans, il y en a plein. Il y a d'abord le tour du monde et le fait qu'il a aidé beaucoup de jeunes, en l'occurrence Reddy Amisi. J'avais 21 ans quand j'ai intégré son groupe. Faire le tour du monde, c'est une histoire marquante. Tu viens de nulle part, ton père n'est pas riche mais tu arrives à faire le tour du globe. Et, avec ça tu rencontres tous les grands, Salif Keita, les Youssou N'Dour,

Peter Gabriel, Paul Simon, Éric Clapton, Roch Voisine et plein d'autres grands artistes de ce monde. Donc, il y a beaucoup de bonnes choses mais l'on ne peut pas les dire tout de suite en ce laps de temps. Mais je vous ai donné là quelques éléments.

LDB : Selon vous, quelle serait la période la plus brillante de l'épopée Viva-la-Musica ?

RA : Viva la Musica a près de 50 ans, donc les périodes diffèrent. Vers les années 1977, il avait marqué son époque, je n'y étais pas. C'est quand Papa Wemba a chanté Mère supérieure. Vers les années 1980, il a chanté Analengo, c'était toujours bien, moi je ne faisais pas encore partie de Viva la Musica. Puis, entre 1981-1982, il a eu la chanson Santa, dans l'album Santa qui avait récolté beaucoup de succès et Viva était toujours au top. Quand nous sommes arrivés, vers les années 1982, Lidjo Kwemba a sorti Ceci cela. Voilà, chaque époque a son histoire. L'on ne peut pas dire que telle ou telle autre a été la plus belle, m'a beaucoup plus marqué. En près de 50 ans, l'orchestre a été jalonné de nombreux faits marquants, il y a eu beaucoup de périodes où les choses ont très bien marché. J'ajoute quand nous sommes allés en Europe en 1985 cela a très bien marché, au Japon en 1986, c'était bien ; vers les années 1990, en 1995, lorsque Papa

Wemba a sorti son album Foridoles avec 10e commandement, etc. Il n'y avait pas une période brillante dans Viva la Musica, mais plusieurs où nous avons passé de bons moments.

LDB : Quelle est votre chanson favorite dans Viva-la-Musica ?

RA : Ah, dans le répertoire, il y en a au moins 1 000, donc il y en a plein. Je me rappelle quand j'y étais il y avait Viva la Musica et les Molokai. Dans le grand orchestre, il y avait un groupe constitué qui nous permettait de faire le tour du monde. Il y avait Maria Valencia, Madilamba, des chansons de ce genre. Mais aussi Mère supérieure, Aïsa na Zoé, Fleur Betoko, Bokulaka, Maman, Melina la Parisienne qui m'ont beaucoup marqué.

LDB : Pouvez-vous nous citer une de vos compositions personnelles reconnue comme un tube de Viva-la-Musica ?

RA : Moi, j'ai 150 chansons, je ne peux pas vraiment dire laquelle. J'ai passé mes 20 ans dans Viva-la-Musica, j'en garde de très bons souvenirs. Ma carrière est garnie de 150 titres.

LDB : Et votre première



chanson dans Viva-la-Musica ?

RA : C'était Kotida en 1982, lorsque j'ai intégré le groupe. Mais ensuite j'ai réalisé six albums dans Viva-la-Musica.

LDB : À quand remonte votre dernier contact avec feu Papa Wemba ?

RA : J'ai parlé avec lui récemment quand nous étions en Europe, je suis rentré au pays le 20. Quand il était hospitalisé, nous avons parlé longuement. Il m'avait dit que le médecin lui avait recommandé du repos. Et, lundi ou mardi de la semaine dernière avant qu'il ne parte pour Abidjan, je l'ai appelé juste pour lui dire bonjour.

Nioni Masela

PAPA WEMBA

Un héritage artistique énorme

En près de trente ans de tournées internationales avec son orchestre Viva-la-Musica, il a fait entendre sa rumba en la faisant découvrir au monde entier.

Revisitant l'immense discographie de Papa Wemba, il y a lieu de s'attarder sur *Siku ya Mumgu*, un air langoureux qui est passé malheureusement tel un météore dans l'imaginaire de nombreux mélomanes alors qu'il recèle une richesse artistique énorme. Sortie en 1986 sous le label Sonodisc, cette chanson a véritablement boosté l'inclinaison qu'avait l'artiste vers des sonorités d'ailleurs. Son rapprochement avec le britannique Peter Gabriel au milieu des années 1990 est venu, comme qui dirait, sceller une dynamique déjà en branle, en s'efforçant d'agencer tout ce que le chanteur présentait comme prédispositions à prêter à une échelle plus vaste et plus professionnelle.

L'envergure atteinte par Jules Shungu à cette époque était telle qu'il devenait finalement difficile de confiner le personnage dans le ghetto culturel d'un Congo qui rêvait de nouvelles sonorités après avoir subi, pendant plusieurs décennies, le diktat d'une rumba traditionnelle devenue anachronique. Le label musical international « Real World » qui parraina l'artiste avec, à la clé, une tournée américaine en 1993, avait sans doute influencé sa perception musicale avec une vision plus orientée vers la World Music. L'une des performances à mettre justement à l'actif du leader de Viva-la-Musica, c'est le fait d'avoir réussi à allier le goût des Congolais, ou mieux des Africains à celui des Occidentaux à travers une recherche constante des métissages sonores, même les plus inimaginables.

Cette nouvelle approche musicale est symbolisée notamment par *Émotion*, l'album culte édité en 1995 avec plus de 500.000 albums vendus. L'un des points forts de l'artiste réside dans son aptitude à opérer un parfait alliage entre les différentes sensibilités musicales (rock, soukous, zouk, salsa, etc.) tout en restant soi-même. Le talent seul ne suffit pas pour réaliser de telles prouesses. Il faut y ajouter ce brin de génie qu'incarnait Bakala Dia Kuba. La quête effrénée de la perfection a été sa marque de fabrique. Cela transparaît nettement dans *Zaïko Langa-Langa* dont il fut un des cofondateurs en 1969. Par son style de chant inspiré du rock américain qu'il affectionnait, il influença -toute proportion gardée- le tempo de cet orchestre mythique qui se délesta alors des instruments à vent au profit de la batterie. Le génie artistique de Papa Wemba est, par ailleurs, symbolisé par le « Lokolé », cet outil de communication traditionnelle qu'il incrusta dans son dispositif musical en synchronisation harmonieuse avec les guitares.

Chanteur émérite, Mzee Fula Nenge savait tout faire avec sa voix, toujours haut perchée et capable d'atteindre des cimes inespérées. Il a influencé des générations entières des chanteurs-ténors sur ce registre. Son dernier opus « Maître d'école », peut être décrypté, à juste titre, comme une interpellation pour un retour aux sources et aux fondamentaux de la rumba aujourd'hui sacrifiée sur l'autel de la concupiscence et de l'immoralité.

Alain Diasso

COMMUNIQUÉ



Le président Jacques Moulélé et Ange Pongault ont l'immense tristesse de vous annoncer la disparition, le 24 avril, à Abidjan en Côte d'Ivoire, de leur frère Papa Wemba, patron du groupe Viva la Musica.

Le programme des obsèques vous sera annoncé ultérieurement.

EXPOSITION

Les instruments de musique traditionnelle du Congo à l'honneur à l'IFC

Le public ponténégrin peut découvrir et admirer du 22 avril au 18 juin ce patrimoine musical congolais que l'institut français a bien voulu valoriser et mettre à leur disposition.



Une vue des pièces de l'exposition

Le vernissage, a indiqué la directrice Fabienne Bidou, est aussi tout à fait dans l'axe de leurs responsabilités en termes de coopération culturelle avec le Congo. Montée avec le soutien spécifique de Total E & P Congo, cette exposition est constituée d'une cinquantaine de pièces de différentes ethnies historiques du pays. Il s'agit notamment des tambours, des instruments à vent ou à cordes relevant de l'époque précoloniale. Celles-ci viennent du musée national, du musée de Diosso et de la galerie MAK RD qui ont bien voulu les prêter à l'IFC. « L'IFC est un espace dédié aux expressions culturelles sur toutes ses formes dont celle du spectacle vivant, de la danse et de la musique. C'était vraiment important pour nous de pouvoir faire un écho aussi sur l'aspect patrimoine et exposition », a confié Fabienne Bidou.

L'exposition compte plusieurs pièces rares dont certaines sont assez monumentales comme le long tam-tam d'environ trois mètres avec une double peau. Il y a aussi des balafons, des sanzans et autres instruments de formes impressionnantes. « C'est très émouvant de les regarder et d'imaginer ce qu'ils ont transmis de génération en génération, d'histoire, d'émotion, de fonction car historiquement chaque instrument avait une fonction. C'est vrai que la dimension artistique de ces instruments est arrivé beaucoup plus tardivement avec la modernité, avec le fait qu'un moment donné leur production s'est émancipée de la fonction pour devenir un élément du langage artistique. Mais c'est vraiment important de faire ce cheminement », a expliqué la directrice de l'IFC.

Ces instruments exposés avaient diverses fonctions : appeler le chef du village, guérir, chanter les louanges d'un chef, prévenir d'un danger, régler les conflits, chasser les mauvais esprits. Les résultats de l'exposition s'annoncent déjà satisfaisants pour Fabienne Bidou : « Nous sommes contents des résultats. On commence à avoir du public. C'est le premier jour de l'exposition, on a déjà des gens qui viennent et qui s'intéressent », a confié Fabienne Bidou, très satisfaite le 23 avril. Pour bon nombre de visiteurs, ces instruments sont une véritable découverte. L'exposition a révélé que ce patrimoine est encore très mal connu des Congolais. Pour la directrice de l'IFC, il est important de remédier à ce fait : « Cela montre finalement qu'il y a un vrai travail à faire. Il faut rappeler notamment aux plus jeunes la richesse des cultures du Congo, son histoire et qu'avant les temps douloureux de la colonisation, il y avait d'autres regroupements culturels dans ce pays que les frontières qu'on connaît aujourd'hui. »

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre de sa mise en service et du renforcement de son personnel, la Direction Générale de l'Hôtel Saint François de Paule, propriété de l'Association des Conférences Épiscopales de la Région de l'Afrique Centrale (ACERAC) lance un appel à candidatures et recherche des personnes ayant des compétences requises dans les domaines ci-après :

- Ressources humaines;
- Hébergement;
- Restauration;
- Administration;
- Finance - Gestion d'entreprise.

Les candidatures des personnes bilingues sont les bienvenues! Les dossiers de candidature doivent être envoyés uniquement par boîte postale ou par poste électronique (email).

Pour tous renseignements, contacter la Direction Générale de l'Hôtel, sis derrière la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à côté de l'école Jeanne d'Arc.

B.P.: 1031, Brazzaville-Congo

Tél.: +242 05 665 77 77

Email: hotelsf2paule@hotmail.com

Fait à Brazzaville, le 22 Avril 2016

VIE DES PARTIS

Le MCDDI fait son entrée politique

Au lendemain de l'élection présidentielle du 20 mars, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a fait, le 23 avril, à son siège à Mpaka dans le 6^e arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire le point de cette échéance électorale. Cette activité a coïncidé avec l'entrée politique dudit parti.

Sous la direction d'Yvon Claise Baboutana, président départemental du MCDDI à Pointe-Noire, la réunion a permis aux militants de faire le bilan au sortir du scrutin du 20 mars, de noter les points faibles et forts du parti et éventuellement de projeter l'avenir, 2016 étant une année électorale. « Il était donc question que nous puissions déjà mobiliser notre base pour être prêt lors des batailles électorales à venir et, par la même occasion, nous avons dit merci aux militants du MCDDI qui ont voulu bien respecter les dernières consignes du président Bernard Bakana Kolelas, consignes qui consistaient à aller voter le candidat Denis Sassou N'Guesso pour qu'il soit victorieux dès le 1^{er} tour. Il était donc judicieux qu'on partage un pot d'amitié ensemble et faire notre entrée politique dans

la Nouvelle République », a dit le président départemental du MCDDI.

À propos du discours d'investiture du président de la République, Yvon Claise Baboutana a ajouté : « Le MCDDI a salué ce discours de grande portée puisque le parti qui a une philosophie basée sur le développement intégral s'y retrouve. Car le président a mis l'accent sur l'emploi des jeunes qui est aussi notre préoccupation. Le président de la République a aussi parlé de rupture et de changement. C'est l'homme qui est au centre du développement. Si l'on veut parler de changement, il faut que l'homme puisse rompre avec les vieilles habitudes du passé ».

À la fin de la réunion, le président départemental du MCDDI a annoncé la tenue prochaine des Mbongui, un cadre approprié de formation des militants. « C'est une idée qui émane du patriarche Bernard Kolelas. Pour nous, c'est un cadre idéal pour éduquer nos militants parce que jusqu'à maintenant, nom-



Yvon Claise Baboutana, président départemental du MCDDI Pointe-Noire
Crédit photo:Adiac»

breux de nos militants ne comprennent pas les textes de base qui régissent notre fonctionnement. Il est donc nécessaire que nous animions ce Mbongui pour former, éduquer et encadrer nos militants afin qu'ils ne puissent pas continuer à briller par des comportements néfastes », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

PDCE

Les jeunes entrepreneurs reçoivent les attestations de fin de formation

Quatre-vingt-sept jeunes entrepreneurs venant de tous les arrondissements de Pointe-Noire ont été distingués par DMI Consultants Experts Conseils, le 23 avril, à l'École de gestion et d'administration des entreprises (EGAE) au terme d'une formation qui s'inscrit dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) composante 1.2 initié par le Congo et la Banque mondiale.

La remise des attestations de formation marque la fin de la première phase composée de la sensibilisation, du recrutement et de la formation théorique qui sera suivie de la phase post-formation qui consistera pour les formateurs d'évaluer la qualité pratique de leurs enseignements par les bénéficiaires.

En effet, les 87 jeunes âgés de 18 à 39 ans ont subi une formation aux bonnes pratiques axées sur l'approche par compétence par objectif et sur mesure visant l'acquisition des habiletés professionnelles de gestion des affaires susceptibles de créer des emplois et de la valeur ajoutés à leur activité de micro entrepreneur afin de muter progressivement du statut d'informel à celui de formel.

L'entrepreneuriat, la gestion de la micro entreprise, la gestion du marché, la fiscalité des affaires, l'initiation à l'informatique ont été les différentes parties de cette formation dispensée par DMI Consultants Experts Conseils « L'attestation de fin de stage que vous venez de recevoir n'est qu'une référence académique



Servais Paka en compagnie d'une bénéficiaire de la formation Crédit photo:Adiac»

ou scolaire. Il vous revient de le défendre sur le terrain de la pratique. Cette pratique nous obligera à partir du calendrier d'effectuer des descentes sur le terrain pour vous suivre et vous évaluer », a dit Raymond Mboumba-Mananga, directeur général de l'EGAE et coordonnateur de DMI Consultants Experts et conseils. « Ces descentes servent à revalider les connaissances que vous avez acquises, à fixer vos habiletés dans la gestion de votre micro entreprise et aussi à vous accompagner dans l'élaboration de votre plan d'affaires qui vous permettra à présenter aux bailleurs vos besoins en ressources (matériel, formation additionnelle, en fonds de roulement) », a renchéri Daniel Mberi président directeur général de DMI Consultants Experts Conseils. Louant la qualité des formations reçues, Naasson Asnati, au nom de tous les bénéficiaires, a dit : « Au gouver-

nement Congolais et à la Banque mondiale, nous sollicitons la poursuite de nos formations spécifiques, l'appui matériel et financier et aussi technique, gage de la croissance sinon de l'évolution de nos petites entreprises ».

Cette formation a tenu compte de l'approche par compétence. C'est une partie de référence du dispositif de refondation du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a ajouté Servais Paka, directeur départemental de la Formation qualifiante et de l'Emploi, représentant le PDCE. « Notre pays qui veut être émergent ne peut l'être qui si en amont les gens sont formés. La question qui relève de l'adéquation formation-emploi passe avant tout par la formation. On ne saurait avoir des compétences dans les entreprises si nous n'avons pas les gens formés », a-t-il conclu.

H.B.M.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AC Léopards de Dolisie, champion de la mi-saison

C'est la fin du suspense de la première manche de la compétition. L'Athlétic club Léopards de Dolisie a totalisé les 44 points et s'est assuré de terminer la phase aller en tête, avant même de disputer son dernier match contre V Club Mokanda, le 28 avril au Complexe sportif de Pointe-Noire.

Les hommes de Rémy Ayayos Ikounga ont validé cet acquis le 24 avril au stade de Sibiti en remportant le match en retard de la 16e journée qui les opposait cette fois-ci à l'Etoile du Congo. Après avoir disposé du Club athlétique renaissance aiglon et des Diables noirs, les Fauves du Niari ont aligné une nouvelle victoire face à l'un des meilleurs clubs du pays. Les Léopards ont eu raison de l'Etoile du Congo 1-0. C'est un succès qui compte dans le sprint final puisqu'il a permis aux Léopards de Dolisie de retrouver la place qui était la leur.

Le fauteuil de leader leur a été, en effet, chipé par la Jeunesse sportive de Talangai (JST/43points) quand ils ont concédé leur première défaite de la compétition 1-3 face à l'AS Cheminots au terme de la 19e journée. Mais le temps d'un match en retard a suffi pour reléguer la JST au second plan au terme d'une rencontre engagée. A Sibiti, l'Etoile du Congo se présentait comme un potentiel concurrent pour la place tant convoitée. Une victoire face aux Fauves du Niari

devrait renforcer ses chances de finir à 45 points et de surclasser l'AC Léopards et JST. Mais Césair Gandzé a su déjouer le piège.

Rentré en seconde période à la place de Kodi Milambo, il réussit enfin à guérir les Fauves du Niari d'un profond mal. Ce manque d'efficacité devant les buts qui commençait déjà à tourmenter le staff technique. La délivrance est venue d'un centre de Trésor Mukenga sur le côté droit. Césair Gandzé devance Karl Ekaya puis coupe la trajectoire de la tête, plaçant le ballon entre Pavhel Ndzila et Vivien Louembé. C'est le «copie-coller» du but qu'il avait marqué contre Kano Pillars en 2013. Mais avant de trouver la faille, les Léopards ont gâché les meilleures opportunités du match. Le match aurait dû être plié dès la 10e minute quand Harris Tchilimbou, bien servi par Trésor Mukenga, manque d'inspiration devant Pavhel Ndzila. Dix minutes plus tard, Kodi Milambo trouve Mukenga dans une position idéale. Ce dernier vise le deuxième poteau mais attrape le cadre. Il manque également de réussite à la 25e minute cette fois-ci sur un service de Moïse Nkounkou. Dans la foulée, Léopards allait payer cher. Giovanni Ipamy fait parler sa pointe de vitesse puis se présente seul devant le gardien de l'AC Léopards, Trésor Elenga Abou. Sa frappe bute sur le pied du gardien des Fauves du Niari. C'est le seul tir



Césair Gandzé heureux d'avoir délivré son équipe face à l'Etoile du Congo (Photo Adiac)

cadre de la première mi-temps. Il est à mettre au crédit de l'Etoile du Congo, alors qu'il fallait attendre la 55e minute pour que les Léopards cadrent les leurs. Alou Bagayoko décroche une frappe de plus de 30 m que Pavhel Ndzila a écarté en toute difficulté. Pour Guillaume Illunga l'essentiel a été fait. « Vous savez quand on joue entre les grands clubs, ce sont des petits détails qui comptent. Etoile du Congo est une grande équipe et on savait qu'elle a joué la compétition africaine. C'est une équipe qui a le niveau. Il fallait bien l'observer pour exploiter ses failles. Quand nous avons senti qu'elle était fatiguée, nous avons procédé à un pressing haut et beaucoup plus un jeu de couloir qui nous a payé cash. Je crois que dans l'ensemble c'est un match qui était très ouvert », a déclaré

Guillaume Illunga, l'entraîneur des Léopards de Dolisie.

Avec désormais 44 points, les Fauves du Niari ne peuvent ni être rejoints ni être dépassés par l'un des concurrents quoi qu'il arrive face à V Club Mokanda. L'écart aurait pu être de deux points si la commission de discipline n'avait pas retranché un point à l'AC Léopards de Dolisie après son match contre l'AS Cheminots. Selon l'avis d'homologation 19, l'AC Léopards a perdu le match contre Cheminots par forfait. L'équipe a été frappée d'une amende de 750000Fcfca puis Virginie Rita Angoulet a été suspendue pour deux ans avec interdiction d'assister aux matches officiels de l'AC Léopards organisés par la Fécofoot et les Ligues départementales pendant la période de sa suspension.

Les Stelliens auront eux aussi

quelques regrets à nourrir. Car en concédant une défaite face aux Léopards, l'Etoile du Congo perd tout espoir de déloger la JST de la deuxième place. Elle pourrait se contenter de la 3e place à condition de gagner ses deux prochaines rencontres à Brazzaville respectivement face aux Jeunes fauves et V Club Mokanda. Et ce, en vue d'atteindre 42 points. « Il faut reconnaître que l'adversaire était supérieur sur le plan tactique et technique. Il y a eu beaucoup d'engagements au niveau de l'équipe adverse. Nous avons également brillé par des naïvetés parce que si les attaquants ont été beaucoup plus réalistes, c'est sûr et certain que le score ne serait pas celui-là. C'est un regret parce qu'il ne fallait pas prendre une défaite. Il fallait au moins un nul. Ce serait même mieux », a commenté Roger Elie Ossiété, le coach de l'Etoile du Congo. A Brazzaville, Patronage Sainte-Anne a dominé Pigeon vert 2-0. Cette équipe s'installe provisoirement à la 8e place avec 24 points. L'AS Kimbonguila a connu aussi une 19e journée triomphale. L'ASK a eu raison de l'Interclub 1-0, puis monte à la 14e place avec 20 points tout comme Tongo Football club. L'Interclub, quant à lui, a vu le compteur bloquer à 22. Notons que les matches Patronage-Pigeon vert et ASK-Interclub comptaient pour la 19e journée.

James Golden Eloué

LIGUE DE BASKETBALL DE BRAZZAVILLE

Brazza-basket et Inter club supers champions

Les deux formations ont remporté la super coupe de la ligue de la ville capitale respectivement dans les versions hommes et dames. Retour sur les finales qui se sont disputées sous le regard admirateur de Norma Borges, ambassadrice de la République Bolivarienne de Venezuela.

La première confrontation a opposé, en seniors dames, Inter club à Brazza-basket. La même affiche en super coupe disputée à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, lors de la précédente saison sportive (2013-2014). Cette année-là, ce sont les dames de l'Inter club qui s'étaient imposées. Cette fois-ci, au gymnase Maxime-Matsima de Makélékélé, les dames de Brazza-basket ont pris leur revanche. Elles n'ont pas fait cadeau à l'équipe adverse qui les avait privées du titre la saison écoulée. Dès le premier carton, en effet, Brazza-basket a affiché une détermination préfigurant la victoire. Le score final de la rencontre ne l'a pas démenti, puisque l'équipe l'a remportée 74 à 44. « (...) On était déterminé à en finir avec les dames Inter club aujourd'hui. Nous avons donné le meilleur de nous-mêmes. Et finalement, les choses ont marché telle que nous l'avons voulu », a déclaré la capitaine de Brazza-basket, Aphrodite Oddet. Leur soif de vaincre a enfin été étanchée par cette victoire tant attendue. Par contre, du côté de l'Inter club, les mots n'ont naturellement pas manqué pour tenter de justifier la défaite. « Nous n'avons pas eu du temps pour nous entraîner avant



Les capitaines des équipes avec leurs trophées en compagnie des responsables de la ligue

de livrer ce match », à en croire Tovie Mafouta, capitaine de l'Inter.

Chez les hommes...

En version masculine, la réalité n'a pas changé. Comme lors de la saison passée, Inter club a eu affaire à Patronage. Les seniors hommes de l'Inter ont réédité l'exploit devant un adversaire qui n'a pas pu lui tenir tête pour la deuxième fois consécutive en super coupe de la ligue. Du premier au dernier carton, Inter club a eu la mainmise sur la balle même par moment Patronage parvenait à le faire douter. C'est la fin qui justifie les moyens dit-on. Ainsi, au coup de sifflet final, le marquoir indiquait 53 à 48 pour Inter club. Les deux rencontres en version hommes et dames ont opposé les mêmes adversaires mais les résul-

tats n'ont été pas les mêmes, en version féminine notamment. En dehors des trophées par équipes, les individualités qui se sont distinguées ont été primées. Chez les dames, Kassongo de Brazza-basket a empoché le titre de meilleure marqueuse, tandis qu'en version masculine, c'est Silas de Patronage qui en a reçu. Le président de la ligue départementale de basketball, Matève Makaya, a lui-même reçu un prix de la part de l'orphelinat « La Paix » pour le travail qu'il ne cesse d'abattre en vue du développement de cette discipline dans la ville capitale. Cette super coupe, rappelons-le, a marqué la clôture de la saison sportive 2014-2015 tout en scellant l'ouverture de la saison 2015-2016 au niveau de la ligue départementale de Brazzaville.

Rominique Nerplat Makaya

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Le programme des barrages dévoilé

Les qualifiés des huitièmes de la Coupe africaine de la confédération ainsi que les éliminés de la Ligue des champions ont été fixés sur leur sort le 21 avril au Caire.

Le Tout Puissant Mazembé, vainqueur l'an dernier de la Ligue des champions sera aux prises aux Tunisiens au Stade Gabésien. L'Etoile sportive de Sahel, tenant du titre sera aux prises au Centre de formation de Mounana du Gabon qui pour la première fois a atteint le tour de cadrage. Le Stade malien recevra le FUS de Rabah. L'Espérance de Tunis sera reçue par le Mouloudia de Bejaia.

Mamelodi Sundowns affrontera Medeama du Ghana. Young Africa de la Tanzanie accueillera GD Sagrada Esperança, tombeur de V Club Mokanda en huitièmes de finale. El Merreikh du Soudan fera face à Kawkab du Maroc puis Al Ahly Tripoli affrontera Misr Makassa d'Egypte. Les matches aller vont se disputer les 6, 7 et 8 mai et les matchs retour se joueront les 16, 17 et 18 du même mois. Les huit vainqueurs vont disputer la phase de poules de la Coupe de la Confédération.

James Golden Eloué